



Pour le lancement des prochaines négociations du GATT Mulroney propose Montréal

OTTAWA — Après le « Kennedy Round » et le « Tokyo Round », on pourrait connaître le « Montréal Round »: le gouvernement canadien a en effet proposé la ville de Montréal com-

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

me site du lancement de la huitième ronde des négociations multilatérales sur le commerce et les tarifs (GATT).

Le « Kennedy Round », lancé en 1963, a duré cinq ans et le « Tokyo Round », lancé dans la capitale japonaise en 1973, s'est terminé à Genève en 1979. La conférence ministérielle des 90 pays signa-

taires de l'Accord général sur les tarifs et le commerce doit se tenir en septembre 1986 et ce genre d'événement international attire généralement plusieurs milliers de personnes: délégations gouvernementales, journalistes et observateurs du secteur privé et des pays non signataires de l'Accord.

« Cette offre témoigne du haut degré de priorité qu'attache le gouvernement à l'expansion du commerce extérieur, à la lutte aux forces protectionnistes et au renforcement de la structure commerciale multilatérale créée par le GATT », affirme un communiqué du bureau du premier ministre Brian Mulroney.

La candidature de Montréal va en outre dans le sens des efforts entrepris par le gouvernement fédéral pour relancer l'économie de la métropole. C'est le 2 octobre qu'une réunion extraordinaire du GATT, convoquée à la

voir GATT en A 2

LA PRESSE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL!



Nous serons de retour vendredi

Deux mignonnes fillettes de 6 et 5 ans, Julie Lanno et Catherine Cédilot, ont décidé de mettre fin à la traditionnelle suprématie des garçons et de s'approprier, pour une fois, le rôle du Père Noël. Elles se sont ainsi faites les ambassadrices de LA PRESSE pour souhaiter à tous les lecteurs, petits et grands, un très joyeux Noël. Soulignons à ce propos que le journal ne sera pas publié demain et jeudi, 25 et 26 décembre. photo Pierre McCann, LA PRESSE

Un pays de l'OPEP est intéressé à Gulf-Québec

OTTAWA — Alors que le gouvernement reporte après Noël sa décision sur l'avenir de la raffinerie Gulf à Montréal-Est, un troisième acheteur des installations de cette pétrolière au Québec vient de se faire connaître.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Le député conservateur de Saint-Jacques, Carole Jacques, a présenté hier à Ottawa les porte-parole d'un pays producteur de pétrole, membre de l'OPEP, intéressé à acheter les installations de Gulf au Canada depuis la mi-avril.

Selon John Lafferty, courtier à Montréal, un acheteur étranger dont il a refusé de préciser l'identité a fait, par son intermédiaire, des offres à Chevron le 23 avril dernier pour le rachat de tous les actifs de Gulf Canada, et des offres à Olympia & York, le 12 juin, pour le rachat de la raffinerie montréalaise et des 497 stations-service qui s'y approvisionnent.

Dans les deux cas, affirme M. Lafferty, aucune réponse n'a été donnée à ces offres d'achat et le courtier montréalais accuse Olympia & York et les pétrolières américaines de collusion pour empêcher un pays producteur de pétrole de s'installer sur le marché de la distribution dans le nord-est du continent.

Selon le député de Saint-Jacques, on en sait maintenant assez pour « bloquer l'achat de la raffinerie de Gulf par Ultramar ». Mme Jacques, qui a rencontré le ministre de la Consommation, Michel Côté, dans la journée du 18 décembre, affirme qu'Investissement Canada doit rendre sa décision ce matin. Ce-



Mme Carole Jacques, députée de Saint-Jacques.

pendant, tant au bureau du ministre Sinclair Stevens qu'au bureau du premier ministre lui-même, on nie une telle hypothèse et on laisse plutôt entendre que la décision ne sera rendue publique qu'à la fin de la semaine.

De son côté, le ministre de la Consommation a renvoyé au directeur des enquêtes sur les coalitions pour complément d'information son rapport sur la transaction entre Ultramar et Olympia & York. Ce rapport, selon les conclusions rendues publiques par M. Côté lui-même, tendrait à démontrer qu'il n'y a pas assez de concurrence au Québec sur le marché des produits pétroliers et qu'il faut donc garder toutes les raffineries ouvertes.

voir GULF en A 2

AUJOURD'HUI

• **A.-P. GAGNON**
Après le Tonight Show de Johnny Carson et les Victoires de la musique en France, André-Philippe Gagnon termine l'année avec les éloges de Frank Sinatra en Suisse.
page A 8

• **RESTAURANTS**
Les festivités de Noël et du Jour de l'An entraînent un accroissement d'environ 15 p. cent du chiffre d'affaires des restaurants, des hôtels et des traiteurs du Grand Montréal.
page B 1

• **PLACE VERSAILLES**
Des poursuites seront engagées par le ministre de l'Industrie et du Commerce contre plusieurs commerçants de la Place Versailles qui ont ouvert leurs boutiques dimanche en contravention de la loi.
page A 5

• **DANS LE PÉTRIN**
Deux femmes qui avaient voulu faire fructifier les économies de 13 et 18 ans de travail risquent de tout perdre pour avoir fait confiance à un agent d'immeubles de Longueuil.
page A 3

• **GREENPEACE**
La France reconnaît officiellement sa responsabilité dans le sabotage du Rainbow Warrior et s'engage à accorder une indemnité à l'organisation écologique Greenpeace.
page C 1

• **FONCTION PUBLIQUE**
L'effectif de la Fonction publique québécoise est maintenu à son niveau du 19 décembre, tandis que la masse salariale accordée aux ministres pour l'embauche d'attachés politiques est réduite de 20 p. cent.
page A 4

CE QUE J'ARRIVE À COMPRENDRE DE CE QUE M. PARIZEAU DIT DU VÉRIFICATEUR, C'EST QU'ON POURRAIT PAS S'PASSER D'UNE TOURTIÈRE DANS L'TEMPS DES FÊTES MAIS D'UN VÉRIFICATEUR OUI... ET TOUTE L'ANNÉE MÊME. C'EST-TU ÇA ?



LIBÉRÉE, WINNIE MANDELA PROMET DE RETOURNER À SOWETO

Sanglant attentat près de Durban: 7 morts, 46 blessés

d'après AFP et Reuter

JOHANNESBURG — Un sanglant attentat — sept morts et 46 blessés — près de Durban, que les autorités attribuent à la branche militaire du Congrès National Africain (ANC, interdit), et la libération de Johannesburg de Winnie Mandela, l'épouse du chef de cette organisation anti-apartheid, ont marqué l'actualité hier en Afrique du Sud, à deux jours de Noël.

L'attentat s'est produit hier matin dans un grand centre commercial de la station balnéaire d'Amazimtoti, à quelques kilomètres au sud de Durban, sur l'océan Indien. Trois Blancs — un homme, une femme et un enfant — ont été tués sur le coup, à immédiatement annoncé la police, tandis que des sources hospitalières précisèrent un peu plus tard que quatre autres personnes étaient décédées pendant leur transfert vers un centre d'urgence. Quant aux 46 blessés — de toutes les races et répartis entre deux hôpitaux — 18 d'entre eux étaient, aux dernières nouvelles, dans un état grave.

L'explosion s'est produite à une heure d'af-

fluence massive de la clientèle dans le centre commercial, en raison de l'approche des fêtes de fin d'année. L'engin explosif avait été placé dans une poubelle, à l'intérieur du centre, a précisé la police. Un commerçant qui se tenait sur le pas de sa boutique, de l'autre côté de la rue, M. Larry Oosthuizen, a tout vu. « C'était horrible, a-t-il dit. Des corps mutilés de-ci, de-là, une épaisse fumée noire et puante, des femmes courant en tous sens, appelant leurs enfants, hystériques. »

Samedi, déjà, une grenade lancée par un adolescent noir sous une voiture en stationnement, en plein centre de Durban, avait fait six blessés. À Lusaka (Zambie), siège de sa direction en exil, l'ANC a annoncé pour aujourd'hui une déclaration publique au sujet de l'attentat de Durban.

Cet attentat intervient à la suite du raid d'un commando apparemment sud-africain au Lesotho, il y a trois jours, qui a fait neuf morts, dont six membres de l'ANC. À Pretoria, cependant, le gouvernement a confirmé que des représentants des forces armées du Zimbabwe et d'Afrique du Sud s'étaient réunis, hier, à

Messina, pour discuter de « sujets d'intérêt mutuel » à la suite de la série d'attentats à la mine à propos de laquelle Pretoria avait accusé le Zimbabwe de laisser passer sur son territoire les « terroristes » de l'ANC.

Winnie Mandela

Entre-temps, à Johannesburg, l'épouse de Nelson Mandela, lui-même en prison depuis 23 ans pour sabotage, a été libérée inconditionnellement hier par un tribunal de première instance qui l'a toutefois citée à comparaître en justice à Krugersdorp, à 30 km à l'ouest de Johannesburg, le 22 janvier.

Libre désormais après son incarcération d'une nuit au commissariat de Krugersdorp, où elle avait été conduite la veille au terme de sa deuxième expulsion de Soweto en l'espace de 24 heures, Winnie Mandela a lancé un nouveau défi au gouvernement.

Devant une meute de journalistes et une foule de sympathisants, elle a assuré qu'elle retournerait chez elle, dans la grande cité noire aux portes de Johannesburg, où elle est pour-

voir ATTENTAT en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées B 2, C 6 à C 8	
Arts et spectacles	
— Informations.....	A 8 à A 12
— Horaires.....	C 2
Décès, naissances, etc.....	C 9
Économie.....	cahier B
FEUILLETON	
— Maryse.....	C 7
Horoscope.....	C 8
Le monde.....	C 1
Mots croisés.....	C 10
« Mot mystère ».....	C 6
Quoi faire aujourd'hui.....	C 2
Télévision.....	A 11
Tribune libre.....	A 7
Vivre aujourd'hui	
— Alimentation.....	Z 14
— Consommation.....	Z 6, Z 7
— Mode.....	Z 1 à Z 3
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées.....	10, 11
Mots croisés.....	16

PAGE C-3

D · U · M · O · U · L · I · N
vous présente
LA VENTE DE L'ANNÉE

Les Plus Magnifiques au Grand-Grand Choix!
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (Coin Leman) 388-4636/1122
5916 BÉLANGER (Coin Lacordaire) 256-7571

De Havilland: Ottawa avancera la moitié de ce qu'investira Boeing

OTTAWA (PC) — Le gouvernement contribuera presque la moitié de l'argent que la société Boeing songe à investir dans l'avionnerie De Havilland au cours des quelques prochaines années, signale-t-on dans un document officiel.

Toutefois, ces sommes, allouées en vertu du Programme de productivité de l'industrie de défense, devront être subéquemment remboursées et auraient également été disponibles à la De Havilland si la société n'avait pas été acquise par le géant américain de l'aérospatiale.

Des \$105 millions que Boeing investira dans la modernisation de l'usine De Havilland de Downsview, au nord de Toronto, le gouvernement contribuera la somme de \$45,7 millions.

Ces renseignements sont contenus dans un rapport adressé la semaine dernière par le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, aux membres du Parlement.

La Presse canadienne a pu prendre connaissance du document en se prévalant des dispositions de la Loi d'accès à l'information.

Ce document, qui fait état de la position gouvernementale dans la transaction controversée, a été expédié à la place des renseignements qui avaient été sollicités.

Vapeur renversée

Le rapport de Cotret établit la

valeur du terrain de 60 hectares de l'avionnerie à moins de \$15 millions, soit un prix moyen de \$250 000 l'hectare.

Le gouvernement pourra, à sa discrétion, reprendre le terrain d'ici à 40 ans, si jamais la société Boeing décidait qu'elle n'en avait plus besoin.

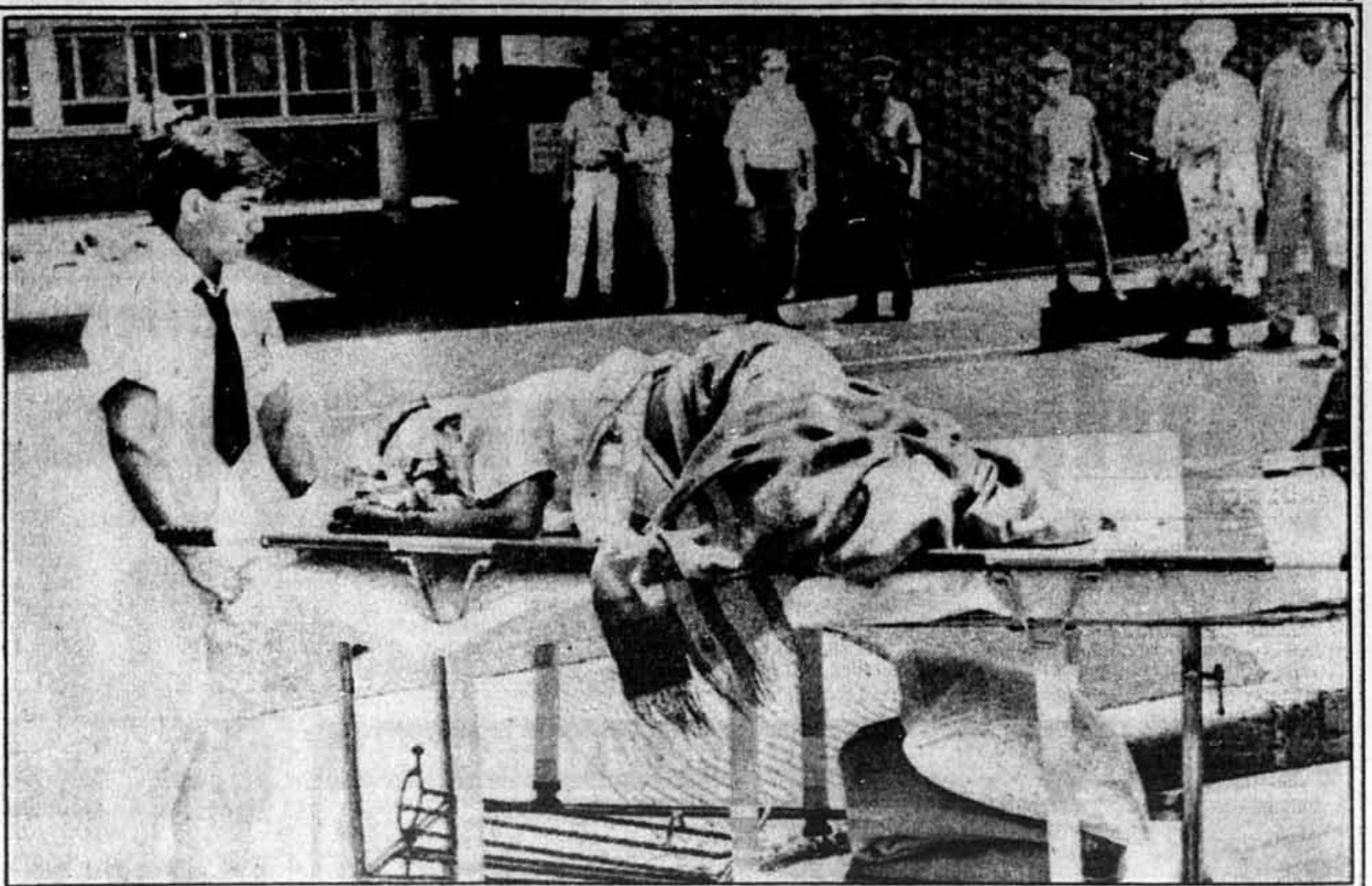
Le rapport de Cotret a été préparé lorsque le gouvernement conservateur a renversé la vapeur et décidé de rendre publics les dispositions de la transaction.

Après avoir résisté pendant des jours aux demandes de l'opposition que soit tenue une enquête parlementaire sur la question, le gouvernement Mulroney a consenti la semaine dernière à soumettre la question à un comité parlementaire.

L'avionnerie Boeing versera \$155 millions pour l'acquisition de la société De Havilland.

Seulement \$90 millions seront versés à l'avance. Le reste de la somme, soit \$65 millions, sera acquitté en trois versements au cours des 15 prochaines années. Dans cinq ans, Boeing versera \$20 millions, puis encore \$20 millions dans dix ans et \$25 millions en paiement final.

Si, toutefois, Boeing en venait à placer des commandes de \$325 millions auprès de fournisseurs canadiens, elle serait complètement libérée de l'obligation contractuelle de faire les trois derniers paiements.



Une femme noire blessée est transportée à l'hôpital King Edward, à Durban, en Afrique du Sud, peu après l'explosion d'une bombe dans le centre commercial Sanlam Park, à Amanzimtoti. L'attentat a fait sept morts et 46 blessés. (téléphoto AP)



Winnie Mandela lève le poing en signe de victoire après avoir été libérée sous caution de la prison de Johannesburg, où elle était incarcérée depuis dimanche pour avoir défié une ordonnance de bannissement. (téléphoto AP)

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE A 1

tant interdite de séjour. En attendant, elle est allée se reposer dans une clinique privée à Johannesburg, a annoncé peu après son avocat, Me Akbar Ayob.

Un peu plus tard, dans la journée, elle est retournée chez elle où elle s'est de nouveau heurtée à la police. Elle a pris, par la suite, un avion pour Le Cap. On ignore pour l'instant si son départ pour Le Cap s'explique par une menace de nouvelle arrestation. Selon son avocat, il se pourrait qu'elle se rende à la prison de Pollsmoor, près du Cap, où Nelson Mandela purge une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

À ce sujet, les États-Unis ont formellement protesté auprès de Pretoria lors de l'arrestation dimanche de Winnie Mandela, a annoncé hier la Maison-Blanche. En « déplorant » l'arrestation de Mme Mandela, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a estimé qu'une telle arrestation risque « d'accroître les tensions » en Afrique du Sud.

Il a exprimé l'espoir que le gouvernement sud-africain « évitera de telles actions répressives » et entamera des discussions avec les dirigeants de la communauté noire. M. Speakes a indiqué que des responsables consulaires américains étaient présents hier dans le prétoire lors du jugement libérant Mme Mandela. « Nous condamnons tout bannissement et toute arrestation résultant d'un bannissement », a ajouté le porte-parole de la Maison-Blanche.

GATT

SUITE DE LA PAGE A 1

demande des États-Unis, a décidé de la relance des pourparlers du GATT et de la tenue d'une huitième ronde de négociations. Le gouvernement canadien souhaite, en accueillant cette conférence prestigieuse, rappeler qu'il n'est pas prêt à mettre tous ses oeufs dans le même panier des négociations bilatérales avec les États-Unis et qu'il reste attaché au système multilatéral du commerce.

Lancé en 1948, le GATT prévoit une libéralisation progressive des échanges commerciaux entre les 90 pays signataires de l'Accord. Le dernier traité, signé en 1979, sera complètement en vigueur d'ici à 1987 et prévoit la levée de la plupart des barrières tarifaires.

La moyenne des tarifs douaniers en vigueur en 1987 est de 4 p. cent aux États-Unis, de 5 à 7 p. cent dans la Communauté économique européenne et au Japon, et de 9 p. cent au Canada. La moyenne des tarifs canadiens est plus élevée en raison de l'importante protection tarifaire qui demeure dans les secteurs du textile (moyenne de tarifs de 16,7 p. cent), des vêtements (24,2 p. cent), etc.

La prochaine ronde de négociations, considérée comme la

plus importante de toute l'histoire du GATT, doit porter sur les services et inclure, pour la première fois, le commerce des produits agricoles.

Même si les négociations techniques, qui vont s'étirer sur plusieurs années, se tiendront généralement à Genève où se trouve le siège social du GATT, il n'est pas impossible que les ministres se réunissent à plusieurs reprises dans la métropole, comme ils le firent dans la capitale japonaise tout au long du «Tokyo Round».

Le Canada va maintenant devoir se lancer dans une véritable campagne électorale pour convaincre une majorité de pays de se rallier au choix de Montréal. On soulignera notamment le fait que « Montréal est à mi-chemin entre l'Asie et l'Europe ».

La Suisse étant déjà le siège permanent du GATT, et Tokyo ayant été retenue la dernière fois, il serait naturel qu'on retienne cette fois une ville « américaine ». Le Canada risque donc de se retrouver en concurrence avec des pays comme le Mexique ou le Brésil, mais le gouvernement fédéral semble confiant d'obtenir l'appui des trois Grands du commerce international (ils se sont déjà réunis à Thunder Bay, en Ontario, l'été dernier) : les États-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne.

GULF

SUITE DE LA PAGE A 1

Les trois offres d'achat transmises aux propriétaires de Gulf Canada et dont dépendent les emplois de 450 Montréalais sont les suivantes :

■ Ultramar propose de racheter l'ensemble des opérations de Gulf au Québec pour \$120 millions : les stations-service passeraient sous le nom d'Ultramar et la raffinerie de Montréal Est serait fermée ;

■ Gaz Métropolitain propose, avec l'appui du gouvernement du Québec et de Souq, de racheter les mêmes installations pour \$80 millions et de maintenir la raffinerie en opération, économisant ainsi aux propriétaires actuels des frais de fermeture estimés à \$40 millions ;

■ un acheteur étranger propose une offre équivalente ou meilleure que celle d'Ultramar et vendrait les profits raffinés à Montréal dans les 497 stations-service existantes de Gulf et aux États-Unis. Selon certaines sources, cet acheteur mystérieux

pourrait être le propriétaire saoudien de la cimenterie Miron à Montréal qui vient de recevoir \$75 millions de la ville de Montréal pour fermer sa carrière.

À Ottawa, on ne semble pas prendre très au sérieux les offres de Gaz Métropolitain ni celle des clients de Lafferty, Harwood & Partners de Montréal. En fait, les indices se multiplient dans le sens d'une décision favorable à Ultramar.

On ne saura vraiment ce qu'il en coûtera aux consommateurs qu'après la publication de la version révisée du rapport du directeur des enquêtes sur les coalitions. Selon les distributeurs indépendants cependant, les Québécois paieraient de 3 à 5 cents de trop par litre d'essence à cause du manque de concurrence entre les raffineries.

Montréal aura perdu trois raffineries d'une capacité de 200 000 barils par jour alors qu'il n'a que la seule raffinerie à fermée en Ontario. Le Québec doit actuellement importer des produits raffinés de l'Ontario et des États-Unis.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

347

à quatre chiffres

3025

LA MÉTÉO

Mardi 24 décembre 1985
Aujourd'hui: Min. -11° Max. -4°
NEIGE, ACCUMULATION 10 cm.
VENTS MODÉRÉS, POUDREUX
Demain: PLUÏE, NEIGE

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	-28	-16
L'Ange-Gardien	-12	-5
Outaouais	-11	-4
Chaudière	-10	-3
Capitale	-10	-3
Bas-Saint-Laurent	-10	-3
Bas-Québec	-10	-3
Bas-Saint-Laurent	-10	-3
Bas-Québec	-10	-3
Bas-Saint-Laurent	-10	-3
Bas-Québec	-10	-3
Canada		
	Min.	Max.
Victoria	+1	+5
Edmonton	+3	+9
Regina	-9	+3
Winnipeg	-15	+3
Toronto	-7	0
Fredericton	-20	-9
Halifax	-6	+12
Charlottetown	-17	-6
Saint-Jean	-7	-3

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	-3	-1
Buffalo	-4	-2
Chicago	-2	-2
Miami	6	8
New York	9	17
les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	5	10
Athènes	5	9
Berlin	24	32
Bruxelles	2	8
Buenos Aires	5	9
Copenhague	15	25
Genève	2	8
Hong Kong	-8	3
Le Caire	11	18
Lisbonne	11	17
London	7	11
Madrid	-1	8
Moscou	-1	12
Mexico	13	23
Oso	-1	4
Rome	0	10
Saint-Petersbourg	-1	12
Stockholm	3	4
Tokyo	3	10
Toulon	25	31
Vienne	-11	6

Le poulamon est déjà arrivé!

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (PC) — Le « poulamon atlantique » est arrivé.

Le « petit poisson des chaux », comme on l'appelle communément, se fraie un chemin depuis le 15 décembre dans le lit de la rivière Sainte-Anne, arrivé en bande depuis l'estuaire du Saint-Laurent.

Les experts ne s'entendent pas sur cette population marine qui visite cette région chaque année, mais les estimations varient entre 500 millions et un milliard : une belle marge d'erreur qui enlèvera tout doute chez les pêcheurs sceptiques et inquiets de revenir les mains vides.

S'il faut se fier aux statistiques, le « pêcheur moyen » récoltera environ 120 poissons cet hiver des neuf millions qui se feront prendre à l'hameçon. Une pêche miraculeuse.

« Nous sommes prêts plus que jamais à accueillir la visite », réplique Philippe Cloutier, le président de l'Association des organisateurs de pêche, ou les

pourvoyeurs, comme on dit en bon québécois.

La saison sera même plus hâtive que prévu : il y a déjà 10 jours, 14 pouces de glace avaient « fait leur nid ». Les 950 cabanes s'installent une à une sur la rivière Sainte-Anne, site presque exclusif de la reproduction du poulamon.

Le temps exceptionnellement froid en décembre permettra même l'ouverture de la saison avant l'arrivée du Nouvel An.

Mais pour bon nombre des 2 500 Péradisiens, la perspective de cette « pêche miraculeuse » représente avant tout une manne non négligeable de billets verts.

Les 40 pourvoyeurs, tous Péradisiens, s'évertuent à dire qu'ils ne font pas une mine d'or avec la pêche, une entreprise risquée, selon eux, malgré les 70 000 visiteurs importantes que les 7000 visiteurs laisseront dans l'économie locale.

On évalue en effet à près de \$1 million les sommes dépensées directement par les touristes. La saison de pêche entraîne d'autre

part une demande de biens et services de près de \$2 millions.

Les organisateurs de pêche ne sont évidemment pas les seuls à bénéficier de cette manne : restaurateurs, commerçants, brasseurs et autres entreprises sont autant de partenaires concernés par l'aventure qui dure depuis 1938.

Le seul regret sur le plan économique, c'est l'incapacité presque traditionnelle de garder dans la région ces visiteurs aux poches souvent bien garnies. Des études ont en effet démontré que le pêcheur moyen ne s'attarde qu'une dizaine d'heures à La Pérade. Trois p. cent seulement couchent dans la région, tandis que 10 p. cent des pêcheurs d'occasion profitent de leur séjour pour s'offrir une autre activité de divertissement.

Le tarif de base chez les pourvoyeurs est de \$9 par personne (minimum \$36) sur semaine et de \$13 par semaine par personne les week-ends (minimum de \$52), taxe en sus. Cette somme couvre une période de pêche de 10

heures, incluant chalet chauffé, lignes, appâts, toilettes, éclairage.

La pêche sportive est aussi agréablement d'un carnaval local.

Parmi les dates à retenir, notons les suivantes :

— Samedi 4 janvier : sculpture sur neige. Démonstration avec Équipe-Canada.

— Samedi 11 janvier : défilé de nuit et soirée des Carnavaliers.

— Dimanche 12 janvier : concours de pêche.

— Vendredi 17 janvier : soirée du rire avec Michel Barrette et Jérôme Lemay.

— Dimanche 19 janvier : sauts acrobatiques avec Steve Vandal, Marc Gendron et quelques autres.

— Samedi 25 janvier : casino.

— Dimanche 26 janvier : concours de pêche.

— Vendredi 7 février : soirée du couronnement de la reine.

Une vingtaine d'autres activités sont proposées entre le 4 janvier et le 7 février.

Naples: une ville durement éprouvée

NAPLES (AFP) — Quatre morts, deux mille sans-abri et cent milliards de lires (environ 55 millions de dollars US) de dégâts dans le gigantesque incendie du dépôt de carburant de l'AGIP : le sort s'est une nouvelle fois acharné sur Naples, qui bat en Italie les records conjugués de la criminalité, du chômage, de la surpopulation et des catastrophes.

Un grand réservoir d'essence et deux cuves brûlaient toujours hier matin au dépôt de carburant de l'AGIP. Alors que les pompiers estimaient que l'incendie était désormais maîtrisé, mais qu'il faudrait encore plusieurs heures pour éteindre le feu, des voitures municipales sillonnaient

la ville en transmettant par haut-parleur des appels au calme, des irresponsables ayant fait courir le bruit d'une nouvelle explosion imminente.

Vingt-trois des 31 réservoirs du dépôt ont été détruits. Pendant que les polémiques se déroulaient contre l'implantation en pleine ville de dépôts comme celui de l'AGIP — neuf établissements à haut risque se trouvent dans les faubourgs de Naples —, aucune hypothèse définitive n'était retenue sur les causes du sinistre. Les enquêteurs s'efforcent de comprendre pourquoi le système anti-incendie n'a pas fonctionné. Le pétrolier Gela, qui déchargeait du carburant dans un réservoir

lorsque s'est produite l'explosion, a été mis sous séquestre.

Le feu rend difficile l'enquête sur place. Selon certains témoins, un portail d'accès au dépôt a été forcé, ce qui renforce l'hypothèse d'un attentat.

L'hypothèse d'un attentat. Le bilan humain aurait pu être beaucoup plus lourd. L'explosion est survenue à 5 h 10 du matin, heure locale, dans un quartier de la ville où vivent 170 habitants par hectare, moyenne largement supérieure à la surpopulation officielle napolitaine, de 110 habitants par hectare. À 100 mètres du dépôt se trouve une école primaire, désormais hors d'usage, et qui, détruite lors du séisme de 1980, venait d'être reconstruite. Trois heures plus tard, l'école aurait été pleine d'enfants.

Deux mille personnes sont venues s'ajouter aux milliers de sans-abri de Naples, dont l'incendie a rappelé les conditions de vie catastrophiques : une cité de roulettes où vivaient des centaines de personnes depuis le tremblement de terre, dans l'attente d'être relogées, a dû être évacuée.

Tous ceux qui ont perdu leur habitation ont été temporairement installés dans deux navires ancrés dans le port et dans des hôtels de la cité.

Au même moment, Naples s'apprête à commémorer l'attentat du 24 décembre dernier contre le rapide 904 Naples-Milan, qui avait fait 15 morts, en grande partie des Napolitains.

DEUX FEMMES SOULAGÉES DE \$30 000 PAR UN AGENT D'IMMEUBLES

« Cet argent-là, c'était des projets »

■ Deux femmes qui voulaient faire fructifier les économies de 13 et 18 ans de travail risquent de tout perdre pour avoir fait confiance à un agent d'immeubles de Longueuil.

PAUL ROY

Le 13 décembre dernier, un jugement de la Cour supérieure condamnait René Lafrenière à payer \$29 292,04 plus les intérêts à Mmes Lorraine Dumont et France Lavoie. Le jugement est valable pour 30 ans. Mais l'agent Re/Max est introuvable depuis mai dernier.

Et quand bien même il le serait, ses deux victimes ne le croient pas en mesure de les rembourser.

L'histoire débute en mars 1984.

Lorraine Dumont, analyste en informatique, et France Lavoie, infirmière auxiliaire, ont quelques économies qu'elles veulent investir dans une propriété à revenus. Elles sont attirées par une annonce de « Re/Max Longueuil » publiée dans l'hebdomadaire *Habitabec*.

Elles y voient les photos de deux agents, dont celle de René Lafrenière, décrit comme « 3e meilleur agent Re/Max Longueuil 1983 ». Plus bas, des photos de propriétés à vendre.

L'agent de 33 ans leur fait visiter quelques immeubles. En avril, il leur propose de placer leurs économies à un taux avantageux jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un immeuble à leur goût. Le 16 avril, elles lui signent chacune un chèque de \$7 500 — Mme Lavoie vendra sa petite Toyota pour réunir la somme.

Quelqu'un de bien

M. Lafrenière doit leur rembourser ce \$15 000 et les intérêts quatre mois plus tard. « Il avait l'air de quelqu'un de bien, relate Mme Dumont, avec un beau bureau et une secrétaire particulière... certainement pas le genre d'hommes qui perdrait son job et sa réputation pour \$15 000. »



France Lavoie et Lorraine Dumont voulaient faire fructifier leurs économies...

photo Robert MAILLOUX, LA PRESSE

Le 16 août, René Lafrenière remet effectivement à ses clientes un chèque de \$13 699,92 qu'elles se partageront. La somme comprend le \$15 000 original plus les intérêts moins \$2 000. Cette dernière somme servira de mise de fond sur un immeuble convoité, situé au 2241 Laurier, à Longueuil. L'immeuble en question fait l'objet d'une procédure de reprise de faillite.

Jusqu'en décembre 1984, les deux femmes resteront en contact avec M. Lafrenière, qui procède auprès de la Caisse de Lyon, le créancier, aux formalités de reprise de faillite. La transaction avortera.

Le 6 décembre, Mmes Dumont et Lavoie acceptent une deuxième fois de confier leurs économies à M. Lafrenière. Cette fois, elles lui remettent deux chèques de \$8 000. Le leur signe en échange des chèques encais-

sables le 1er mai 1985 au montant de \$9 646. La somme comprend le \$8 000 et les intérêts plus la moitié chacune du \$2 000 retenu en août.

En mars, Mme Dumont confie un dernier montant de \$10 000 à M. Lafrenière. En retour, il lui signe un chèque encaissable le 1er avril 1986 au montant de \$11 600, soit \$10 000 plus les intérêts.

Fin avril 85, incapable de joindre M. Lafrenière, les deux femmes commencent à s'inquiéter. Leur agent d'immeubles leur doit près de \$30 000. C'est tout l'argent qu'elles possèdent. À la date indiquée, elle essayeront d'encaisser les chèques qu'il leur a signés. Les chèques seront retournés avec la mention « Provisions insuffisantes ».

Le 19 mai, René Lafrenière leur expédie une lettre de Wa-

terloo, P. Q. « Un malheur important que je n'ai pu éviter m'a placé dans une situation précaire, surtout financièrement... Il les assure que dès qu'il le pourra, il remboursera « chacun des prêts que vous avez eu la confiance de me donner ». Comme toute adresse, il laisse un numéro de case postale. Puis plus rien: depuis huit mois, il reste introuvable.

Les deux femmes s'adresseront à la police, aux tribunaux et à la compagnie Re/Max qui, s'inquiétant à son tour de son agent, lui a repris la concession de Longueuil. Le compte « in trust » de Re/Max Longueuil est en souffrance de plusieurs dizaines de milliers de dollars. La compagnie comblera les trous pour qu'aucun client de M. Lafrenière ne perde d'argent.

Chèques personnels

Le cas de Mmes Dumont et Lavoie est différent, au dire de

Me Luc Poupart, avocat de Re/Max: « Elles lui ont fait des chèques personnels. Feriez-vous un chèque au nom personnel d'un agent d'immeubles? », demande-t-il.

Selon lui, les deux femmes se sont mises dans le pétrin par leur faute, elles se sont « victimisées ». « Elles ont commis une imprudence épouvantable, je ne suis pas sûr qu'un juge ne les brasserait pas, ces deux mames-là... »

Mme Dumont n'est pas d'accord: « C'est sûr que maintenant on a notre leçon, mais à cette époque-là, on ne connaissait pas ça du tout les chèques in trust. On a eu confiance et on s'est fait bluffer. »

Les vérifications faites par LA PRESSE permettent cependant d'établir que Re/Max ne peut être tenue légalement responsable des gestes posés par son agent.

En novembre 1982, René Lafrenière avait été condamné pour une autre fraude dans le domaine immobilier. Les dirigeants de Re/Max étaient-ils au courant de ce fait? Non, répond Me Poupart. Mais il dit croire que le Service de courtage immobilier du Québec, qui délivre les permis, l'était, lui.

Interrogé à ce sujet, Réal Martel, le surintendant du courtage immobilier du Québec, refuse de répondre. Il admet cependant qu'un individu possédant un casier judiciaire peut obtenir un permis d'agent d'immeuble. Le surintendant peut user de son pouvoir discrétionnaire dans un cas semblable, précise-t-il.

Des deux, c'est Mme Lavoie qui a encaissé le coup le plus durement. Elle a perdu son auto et toutes ses économies: « Avec mon salaire d'infirmière auxiliaire, je ne pourrai jamais récupérer cette perte », dit-elle.

Sa compagnie a perdu d'avantage mais dispose d'un meilleur revenu: « Pour moi, cet argent-là, c'était des projets. Maintenant, il nous reste un jugement. Valable pour 30 ans... »

Un enfant se noie dans la rivière des Prairies

■ Le jeune Stéphane Landry, 13 ans, n'aura pas la chance de vivre la joie des Fêtes. Ses cadeaux sont restés emballés sous l'arbre de Noël. Après deux journées de vaines recherches, les policiers ont acquis la certitude que l'enfant est mort noyé dans la rivière des Prairies, tout près de chez lui, à Cartierville. La traine sauvage et le fusil-jouet du garçon ont été retrouvés près d'un bris de glace sur la rivière.

Le garçon, qui souffrait de troubles auditifs, s'était aventuré sur la surface glacée de la rivière dimanche après-midi, profitant ainsi des premières journées du congé des Fêtes. À l'heure du souper, il n'était pas encore rentré, ce qui était inhabituel. Inquiets, ses parents ont d'abord cru à une disparition. Après des recherches infructueuses dans le quartier, ils ont alerté les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, vers 8 heures en soirée. La police a alors diffusé le signalement de l'enfant.

Le jeune frère de Stéphane a identifié les objets retrouvés près du trou dans la glace, ce qui a accentué la thèse de la noyade.

Un incendie fait deux morts

■ Deux hommes âgés respectivement de 28 et 45 ans ont péri, tôt hier matin, dans l'incendie de leur logement situé au 2690 de la rue Préfontaine, dans l'Est de Montréal. La police n'est pas encore en mesure de divulguer les noms des victimes, n'ayant pu joindre les parents.

L'incendie, qui a nécessité deux alertes, a été maîtrisé en 45 minutes. Selon les premières constatations, les flammes auraient pris naissance dans une poubelle de la cuisine, probablement à cause d'un mégot de cigarette mal éteint. C'est du moins la version fournie par le service de police de la CUM qui poursuit son enquête.

Les deux victimes sont mortes par asphyxie.

Cadavre dans un cimetière

■ Tôt hier matin, le préposé au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, a eu la surprise de découvrir sur la neige le corps d'un homme enveloppé d'une couverture et la tête entourée de polythène. Comme le cadavre n'était pas encore recouvert de neige, on en déduit qu'il était là depuis peu. Mais comme il était dans un état avancé de putréfaction, on sait que la mort n'était pas récente.

Le mystérieux cadavre a été transporté à l'institut médico-légal pour fins d'autopsie et d'enquête. Ce sont les sergents-détectives Pierre Laffleur et Serge Demers qui ont été chargés du dossier. L'absence de tout document dans les vêtements de la victime a empêché, jusqu'à maintenant, son identification. Selon la police de Laval, il pourrait s'agir d'un meurtre dont les auteurs auraient choisi ce moyen macabre de disposer du corps.

Encore de la neige!

■ La vallée du Saint-Laurent, dans son entier, devrait recevoir, toute la journée, quelques nuages en provenance de la région des Grands Lacs. Ceci devrait, graduellement, apporter quelque 10 centimètres de neige.

Ce jour de Noël, toutefois, et le lendemain, le ciel devrait se dégager, mais il fera un peu plus froid. La température maximale de -4 degrés, qui a cours actuellement, baissera, mercredi et jeudi, à -14. Ceci vaut pour l'ensemble du territoire de la vallée du Saint-Laurent jusque dans le bas du fleuve.

MEURTRE DE SON BÉBÉ

Bossé dit avoir été inspiré par la « colère de Dieu »

■ Michel Bossé, un père de famille de 30 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort violente de sa fille de 14 mois, Julie, par le coroner Rock Héroux, de Montréal. À la suite de ce verdict, des accusations de meurtre et de tentative de meurtre pourraient être portées contre le prévenu au cours des prochaines heures.

Le difficile témoignage de Bossé devant le coroner, hier matin, a été chargé d'émotion, de longs silences et ponctué d'hésitations. À un certain moment, le prévenu a déclaré qu'avant le meurtre de son enfant, dicté par « la colère de Dieu », il avait voulu sortir de son logis pour aller se pendre à un arbre du parc Lalancette, au même endroit que son frère, il y a quatre ans.

Bossé a déclaré que sa concubine, Aline Cadieux, l'avait empêché de quitter le domicile fa-



Michel Bossé

miliel de la rue Valois, dans l'Est de Montréal, pour aller se pendre. C'est à ce moment là que, selon son témoignage, il a poignardé sa concubine avec un couteau, pour s'en prendre ensuite à la fille qui a été immolée sur la table de cuisine. L'enfant a été atteinte de 34 coups de couteau.

Le prévenu a longuement et difficilement expliqué que ses gestes lui étaient directement inspirés par la colère de Dieu. Il a nié de toutes ses forces avoir respiré de la colle avant d'agir ainsi, affirmant qu'il avait complètement cessé cette pratique trois semaines plus tôt. Cependant, le sergent-détective Guy Goldbloom, de la police de la CUM, a affirmé devant le coroner Héroux qu'on avait découvert onze tubes de colle dans le logement de Bossé.

Le maire Drapeau rentre discrètement chez lui

■ C'est dans la discrétion la plus complète que le maire Jean Drapeau a réintégré son domicile, hier matin. Il était hospitalisé à Maisonneuve-Rosemont depuis le dimanche 15 décembre pour la fracture d'une vertèbre lombaire.

Malgré ce retour à la maison, M. Drapeau n'est pas sur pied pour autant. Au contraire. Il doit encore rester allongé sur le dos pour permettre à la vertèbre abîmée de se resoudre. Il devra garder cette position encore deux ou trois semaines, selon nos informations.

Le maire Drapeau a quitté l'hôpital en ambulance vers 11 h hier, à l'insu des médias. Dans la chambre où il est installé

chez lui, à Cité Jardin, il repose dans un lit d'hôpital.

Il ne peut encore faire usage du corset de plastique qui lui sera nécessaire quand il pourra se lever. Il semble que d'avoir à rester continuellement couché sur le dos lui soit pénible.

Malgré son absence, la « clinique de sang du Nouvel An » que parraine traditionnellement le maire Drapeau se tiendra tel que prévu au métro Berri-De-Montigny, le vendredi 28 décembre et le lundi 30 décembre.

La clinique sera installée dans le couloir Dupuis de 10 h à 20 h. Et le maire invite les Montréalais à répondre à l'appel car cette collecte de sang est capitale en cette période de l'année.



Jean Drapeau



Yvon Lamarre

Lamarre pourrait se présenter à la mairie si Drapeau se retirait

■ QUÉBEC (PC) — Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, sera peut-être candidat à la mairie si Jean Drapeau prend sa retraite. Les élections municipales auront lieu en novembre 1986.

Au cours d'une entrevue accordée à un quotidien de Québec, M. Lamarre a dit qu'il se donnait jusqu'au mois de mai, c'est-à-dire cinq mois avant l'élection, avant de commencer sa réflexion et d'arrêter sa décision.

Pour le moment, M. Lamarre ne songe en aucune façon à ce qu'il décidera.

« Ça ne me traverse pas l'esprit, j'ai de l'ouvrage à faire d'ici là », a-t-il indiqué.

« Quand j'arriverai au pont, je déciderai si oui ou non je le traverserai; mais d'ici là, la question ne me préoccupe pas », a-t-il précisé.

M. Lamarre, qui est âgé de 50 ans, a voulu signaler qu'il examinera, l'heure venue, toutes les options qui lui sont ouvertes, même celle d'abandonner la politique municipale. Pour le moment, il n'a même pas décidé s'il sera de nouveau candidat au poste de conseiller.

« Le maire Jean Drapeau, lui, a l'habitude de prendre sa déci-

sion seulement trois mois avant l'élection. Trois mois, c'est un peu court pour moi, mais il faut admettre que la méthode lui a réussi. Mais moi, je sens le besoin d'une réflexion profonde car je veux peut-être repenser ma vie mais aussi, en même temps, mon avenir », a déclaré M. Lamarre.

VIA RAIL

Des retards dus à des ennuis mécaniques

■ Plusieurs trains de Via Rail ont enregistré des retards au cours des derniers jours dans le corridor Québec-Windsor à cause de différents ennuis mécaniques, dont un problème tout récent qui résulte du fait que l'entretien des wagons se fait maintenant à l'intérieur.

Selon le vice-président exécutif de Via, Eldon Horsman, seulement 40 p. cent des trains dans ce corridor sont arrivés à temps à leur destination vendredi dernier. Ce taux est même tombé à 30 p. cent, samedi et dimanche, mais la situation s'est améliorée hier alors que de 50 à 60 p. cent des convois entraient en gare dans les délais prévus.

Le pire retard enregistré en fin de semaine a été de 2 heures 45 minutes. La moyenne était d'environ 30 minutes.

Sur un trajet comme Mont-

réal-Ottawa, une distance de 187 kilomètres, Via Rail considère qu'il y a un retard quand le train dépasse de cinq minutes la durée prévue de 2 heures 10 minutes.

La semaine précédant Noël est l'une des plus achalandées de l'année chez Via Rail.

Un des problèmes à l'origine de ces retards est dû au fait que l'entretien se fait depuis cette année dans des installations chauffées, à Toronto, alors que ces travaux étaient effectués à l'extérieur auparavant.

Il se forme en effet plus d'humidité dans les conduites d'air comprimé des systèmes de freinage et de suspension. Lorsque le wagon est remis en service à l'extérieur, cette humidité se condense et gèle, bloquant les valves et les conduites.

Un violent tremblement de terre secoue les Territoires du Nord-Ouest

■ EDMONTON — Un puissant tremblement de terre évalué à 6,9 sur l'échelle de Richter a secoué, dimanche soir, les Territoires du Nord-Ouest.

C'est la seconde fois en moins de trois mois qu'un séisme important secoue cette région. En octobre, la secousse avait atteint 6,6.

Le séisme de dimanche, dont l'épicentre se trouvait à quelque 500 kilomètres à l'ouest de Yellowknife, T.N.-O., a rayonné vers l'ouest jusqu'en Alaska et, vers le sud, jusqu'à Edmonton. Le tremblement de terre n'a fait ni victimes ni dom-

mages importants, la région affectée étant faiblement peuplée.

Le séisme a été suivi, hier, par deux secousses secondaires, mesurant 5,5 et 4,8 sur l'échelle de Richter, qui compte neuf degrés.

Les résidents de la région doivent s'attendre à subir de nouvelles secousses au cours des prochains jours, a indiqué un responsable du Centre d'information national sur les séismes des États-Unis, M. Russ Needham. Des secousses secondaires, selon l'expert, pourraient même être ressenties pendant plusieurs mois encore, voire même une année entière.

— Presse Canadienne

LA MASSE SALARIALE DES MINISTRES RÉDUITE DE 20% Fonction publique: les effectifs sont gelés à leur niveau actuel

■ QUÉBEC — Les effectifs réguliers de la Fonction publique québécoise seront maintenus jusqu'à nouvel ordre à leur niveau du 19 décembre. De plus, la masse salariale accordée aux ministres pour l'embauche d'attachés politiques est réduite de 20 p. cent.

RUDY LE COURS de la Presse Canadienne

Telles sont deux des premières directives émises le 17 décembre dernier par le Conseil du Trésor dans le but de contenir les dépenses de l'État et dont la Presse Canadienne a pu prendre connaissance.

Dans sa directive no 159604, il est précisé qu'aux effectifs réguliers autorisés de chacun des ministères et organismes du gouvernement en date du 19 décembre, il faudra ajouter ceux qui «avaient déjà fait l'objet d'une nomination régulière mais dont le nom ne figurait pas encore, en

raison des délais administratifs, sur le bordereau de paie».

Tous les ministères et organismes concernés auront jusqu'au 15 janvier pour informer le Conseil du nombre de personnes qui font partie de cette dernière catégorie.

Le Conseil ajoute qu'il s'attend à ce que les ministères et organismes concernés «n'aient pas recours à l'embauche d'employés occasionnels pour pallier aux effets de la présente décision».

Sont exemptés de cette directive toutefois les effectifs réguliers autorisés du Solliciteur général, du ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et celui du Revenu.

La directive souligne par ailleurs à l'Assemblée nationale, au Vérificateur général et au directeur général des élections «que le conseil apprécierait qu'ils adoptent une mesure analogue quant à leurs enveloppes d'effectifs réguliers».

A noter enfin que cette directive a pour effet d'en modifier une autre, datée du 7 mai dernier, et qui prévoyait des compressions pour le 31 mars 1986.

Selon les dernières statistiques disponibles, on comptait 54 092 personnes dans la Fonction publique québécoise.

Cabinet

Dans le but de concrétiser une promesse électorale, le Conseil du Trésor a aussi décidé de réduire de 20 p. cent la masse salariale accordée à un ministre pour embaucher des attachés politiques.

Ainsi, si un ministre péquiste pouvait disposer de \$500 000 à cette fin, son successeur libéral n'aura plus droit qu'à \$420 000, a confirmé à la Presse Canadienne M. Renaud Caron, directeur de cabinet du président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil.

«Il s'agit d'une baisse assez appréciable», reconnaît-il, tout en précisant que des études sont en cours pour déterminer avec plus

de précisions les enveloppes dont chaque nouveau ministre pourra disposer.

«Chose certaine, les cabinets (péquistes) étaient remplis à satiété, si on peut dire. Je ne pense pas que ce sera le cas chez nous», ajoute-t-il. Il donne l'exemple de ministres qui avaient réussi à arracher en plus de leur enveloppe autorisée des «dégagements» leur permettant de s'adjoindre du personnel supplémentaire.

Déjà, certains attachés politiques qui travaillaient pour les libéraux alors qu'ils étaient dans l'opposition, se retrouvent dans un ministère avec une baisse de salaire.

Il est à signaler que les masses salariales dévolues au chef de l'opposition, son leader parlementaire et son whip ne seront pas affectées puisque cette directive du Conseil du Trésor ne s'applique pas à l'Assemblée nationale dont elles relèvent toutes trois.

Les Canadiens ont réglé la question nationale et les USA s'en réjouissent

■ QUÉBEC — Les États-Unis «sont heureux que le peuple du Canada ait résolu une question intérieure» comme celle de la souveraineté du Québec, mais n'entendent pas commenter plus avant l'élection du gouvernement Bourassa, puisqu'il s'agit d'une question interne.

LIA LÉVESQUE de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a indiqué hier l'ambassadeur américain au Canada, M. Thomas Niles, lors de sa première visite officielle à Québec. M. Niles est en poste à Ottawa depuis septembre 85.

«Ce que les Québécois veulent ne regardent nullement Washington. Disons qu'il semble seulement que certains problèmes qui apparaissent plus complexes (difficulté) il y a quelques années paraissent moins complexes aujourd'hui», a résumé l'ambassadeur, en anglais.

M. Niles a tenu à rencontrer la presse québécoise après une brève visite de deux jours dans la capitale provinciale.

Il ne s'en cache pas, il est d'abord et avant tout venu pour assister au match de hockey de dimanche entre les Capitals de Washington et les Nordiques de Québec. «J'ai choisi cette date parce qu'il y avait un match de hockey», lance-t-il, souriant, dans un français d'une qualité surprenante.

Libre-échange

Sur la question du libre-échange, M. Niles se montre... diplomate. «Ce serait une erreur, je crois, d'exclure dès le départ des dossiers avant même de s'asseoir et d'amorcer les discussions générales. Ce serait une erreur, et pour Washington, et pour Ottawa.»

Il refuse donc d'exclure dès aujourd'hui des secteurs chers aux nationalistes canadiens, tels la culture ou le Pacte de l'auto. «On ne pourra peut-être pas s'entendre sur tous les points, mais ce n'est dans l'intérêt de personne de faire des exceptions dès le début», estime l'ambassadeur américain.

Il cite en exemple le cas du Pacte de l'auto, auquel les Ontariens tiennent mordicus. «Ce n'est pas une renégociation du Pacte de l'auto que nous voulons. Mais même s'il fonctionne bien pour le Canada et les États-Unis, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le regarder, l'améliorer. Ça fait des années qu'on ne s'est pas penché sur la question», fait valoir M. Niles.

L'ambassadeur ne s'en fait pas outre-mesure à cause de ces divergences de vues occasionnelles entre les deux pays.

«Il est tout à fait normal qu'entre deux partenaires qui ont des échanges commerciaux aussi importants que nous, nous ayons des points controversés», concède-t-il. «Nous avons relativement moins de problèmes qu'avec certains autres pays.»

Loi sur le cinéma

C'est aussi dans ce contexte de frictions «normales» qu'il situe les récriminations américaines concernant la loi québécoise 109 sur le cinéma.

Il n'y a pas eu de pressions, selon lui, mais des «vues américaines qui ont été exprimées» aux gouvernements canadien et québécois.

Il préfère laisser le temps au nouveau gouvernement libéral de prendre position sur le dossier de la Loi 109 avant d'effectuer d'autres représentations. Aucune

échec n'est fixée à ce sujet par le gouvernement américain.

«À travers l'histoire, nous avons toujours pu résoudre ces problèmes de deux côtés», commente-t-il, rappelant que les exportations québécoises de bois aux États-Unis mécontentent plus d'un producteur américain.

Rencontres

Au cours de son bref séjour à Québec, M. Niles a rencontré le cardinal Louis-Albert Vachon, le maire de Québec, Jean Pelletier, et le gouverneur général, Gilles Lamontagne. Il est venu à l'invitation du député de Langelier et ministre de la Consommation et des Corporations, Michel Côté.

En l'absence du premier ministre, Robert Bourassa, retenu à Montréal, l'ambassadeur éméri-

caïn a rencontré son ministre des Relations internationales et des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard.

Les discussions n'ont été que d'ordre général et portaient sur «des questions internationales». Les deux hommes ont discuté du bien-fondé des négociations sur le libre-échange mais n'ont abordé spécifiquement aucun dossier. «Ce n'est pas un dossier pour nous», a justifié l'ambassadeur Niles. M. Rémillard n'a pas abordé le dossier de la Loi 109 avec le représentant américain.

Sur une note d'humour, avant de quitter Québec pour Ottawa, l'ambassadeur Niles a confié avoir trouvé la capitale du Québec «magnifique mais un peu froide».

RESTEZ EN BONNE CONDITION

Bains Turcs Colonial

Uniques à Montréal. Système de chaleur de cailloux naturels. Établi depuis 1914.

BAINS TOURBILLONS OUVERTS TOUTS LES JOURS
Journée pour dames, mardi de 13 h à 21 h
3963, Coloniale • Stationnement gratuit

285-0132

Présentez ce coupon et obtenez 25% de rabais.
Limite de 1 coupon par client. Valable du 24 déc. au 7 janv.

Trois sociétés d'État ont un déficit total de plus de \$1 milliard

■ QUÉBEC — Trois sociétés d'État ont un déficit total supérieur à \$1 milliard que le gouvernement n'a pas inscrit dans ses états financiers, déplore le Vérificateur général du Québec.

NORMAN DELISLE de la Presse Canadienne

Commentant les états financiers du Québec qui viennent d'être déposés à l'Assemblée nationale, le Vérificateur général, M. Rhéal Chatelain, souligne que Sidbec, la Société nationale de l'Amiante et la Société de développement de la baie James (SDBJ) avaient le 31 mars dernier une dette totale de \$1 032 000 000.

«Lorsque la valeur du placement dans une entreprise du gouvernement baisse de façon durable en raison de pertes importantes accumulées sur de nombreuses années et de l'incapacité de l'entreprise de faire face à ses obligations par elle-même, la valeur de ce placement devrait être réduite en conséquence», souligne M. Chatelain dans ses commentaires publiés dans le document même des états financiers.

Le Vérificateur souligne que dans le cas de la sidérurgie d'État Sidbec, le déficit accumulé est de \$836,2 millions dont \$347,7 millions uniquement pour la dernière année financière 1984-85.

Exécutive en 1974 où elle a eu un bénéfice net de \$10 millions, cette entreprise a toujours accumulé des déficits.

Aussi, le Vérificateur général invite les comptables du gouvernement à soustraire ce déficit de \$836 millions du «placement» de \$652,8 millions qu'ils

déclarent dans Sidbec, soit \$582 millions en actions investies et \$70,8 millions en avance de fonds.

SNA et SDBJ

Dans le cas de la Société nationale de l'amiante (SNA), il y a eu des pertes annuelles régulières sauf en 1981 où un bénéfice net de \$2 millions était déclaré.

Le déficit accumulé de la SNA atteignait \$136,5 millions au 31 mars dernier, et le gouvernement devrait considérer comme sans valeur son placement de \$96,6 millions qu'il inscrit dans ses livres au chapitre de la Société nationale de l'amiante, estime le Vérificateur général.

Il souligne que le gouvernement «sera appelé à combler ce déficit dans les années futures».

Enfin, dans le cas de la Société de développement de la baie James (SDBJ), il y avait un déficit accumulé de \$59,3 millions le 31 mars dernier et «les activités de cette Société ne permettront pas d'éponger ce déficit», constate le Vérificateur général.

Aussi, M. Chatelain invite le gouvernement à «modifier la convention comptable relative à ses placements dans ses entreprises, pour tenir compte des baisses durables de valeur de ces entreprises».

Signalons que c'est le deuxième document déposé à l'Assemblée nationale la semaine dernière dans lequel le Vérificateur général blâme le gouvernement au sujet de ses chiffres.

Dans son rapport annuel rendu public mercredi dernier, le Vérificateur réévaluait le déficit du gouvernement, le faisant passer de \$3 à \$5 milliards.

MERVEILLEUX BIJOUX OR 10K 3 COULEURS

64\$
23\$
38\$
34\$
54\$

Collier
Cléopâtre

OR 10K 3 COULEURS
16 pouces 189\$
bracelet 10K, 125\$

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COULEUR GRATUIT!

Plus de 1200 modèles de boucles d'oreilles en magasin à des prix imbattables.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H

BIJOUTERIE le roy
7139, ST-HUBERT
coin Jean-Talon
MONTRÉAL H2S 2N1
277-4161

JEAN TALON

EN BRIEF

\$14 millions pour recevoir des nouvelles des députés

■ Les contribuables canadiens déboursent \$14 millions cette année pour avoir le privilège de recevoir des cartes de Noël et des dépliants publicitaires de la part de leurs députés fédéraux. La grande partie de ces coûts provient initialement de la Société canadienne des Postes qui dépense \$10 millions pour fournir gratuitement le service postal aux députés. Un comité gouvernemental avait recommandé le mois dernier que ces privilèges soient abolis et que les économies soient utilisées pour réduire le déficit des Postes, qui se chiffre à \$200 millions. Tous les 282 députés ont le droit d'envoyer gratuitement chacun 2 000 cartes de Noël et quatre séries de brochures partisanes par année.

Voeux de Noël de Bourassa

■ C'est en promettant de soutenir le dynamisme individuel que le premier ministre Robert Bourassa a transmis hier ses voeux des Fêtes aux Québécois. «À l'heure où les citoyens du Québec manifestent régulièrement leur enthousiasme et leur détermination pour se développer personnellement, (il faut) que l'État soutienne ce dynamisme individuel.» Le premier ministre désigné réitère également ses souhaits usuels de santé, bonheur et prospérité à tous.

Les déplacements des députés

■ Ceux qui voulaient connaître en détails les frais annuels de déplacement des députés vont être déçus par la dernière édition des Comptes publics. Ce document, qui a été déposé à l'Assemblée nationale la semaine dernière, ne donne plus ces renseignements précis comme il le faisait dans les éditions précédentes. Cette fois-ci, le Comptes publics ne précisent que le montant global affecté par l'Assemblée nationale au déplacement de ses membres et à leurs communications, soit \$3 959 404.

Partielles au Nouveau-Brunswick

■ Une élection partielle aura lieu le 10 février prochain au Nouveau-Brunswick dans le comté d'Edmunston pour combler le siège de M. Jean-Maurice Simard nommé sénateur en juin dernier. C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre de la province, M. Richard Hatfield. Cette élection partielle, dans un comté largement francophone, constituera le premier véritable test pour Richard Hatfield, depuis que ses collègues conservateurs ont voté secrètement de ne pas mettre son leadership en jeu malgré une forte vague de contestation qui prévalait au sein du parti. Les Conservateurs ont perdu deux élections partielles depuis l'an dernier. Ils détiennent maintenant 37 sièges, contre 19 pour les libéraux et un pour les Néo-démocrates.

Elzinga quitte la présidence du PC

■ Le président du parti conservateur du Canada, Peter Elzinga, a confirmé hier qu'il quittera son poste pour se présenter aux prochaines élections provinciales en Alberta. Dans un entretien téléphonique, M. Elzinga a confirmé qu'il avait déjà fait connaître son intention de démissionner en tant que député de Pembina et qu'il avait avisé son parti la semaine dernière de sa décision de ne pas solliciter un autre mandat à la présidence. M. Elzinga a été élu lors de la convention de 1983 à Winnipeg. Son remplaçant sera désigné lors de la prochaine convention du parti qui doit se tenir à Montréal au mois de mars.

les marchés publics de la Ville de Montréal

MERCI
À NOTRE FIDÈLE
CLIENTÈLE

Joyeuses Fêtes!

Les marchands,
les producteurs
et l'administration
des marchés publics

Rendez-vous
montréal

SPÉCIAL AUBAINES DES FÊTES

MICRO-ONDES

Hâtez-vous

Panasonic
Quasar

4 jours à micro-ondes de qualité

349\$

four micro-convection 799\$

NOTRE GARANTIE 30 JOURS D'ESSAI GRATUIT CHEZ VOUS

✓ Remboursement gratuit dans les 30 jours
✓ Cours gratuits sur les micro-ondes
✓ Appareils de remplacement gratuits
✓ Service professionnel

✓ Le meilleur marché à notre connaissance
✓ Garanties prolongées et exclusives
✓ Livre de recettes gratuit

centres de cuisson
micro

Venez nous voir aujourd'hui et commencez la cuisson aux micro-ondes ce soir

Les plus grands spécialistes en micro-ondes du Canada
Plus de 40 magasins pour mieux vous servir

CARRFOUR LAVAL 3885, boul. La Carrière 682-3199

FARVIEW PONTS-CLARE 4801, route Transmanitoba 694-6660

GALLIES D'ANJOU 691, boul. de Québec d'Anjou 352-6927

PLACE VERTU 3250, avenue Côte-Vertu 331-0833

LES PROMENADES SAINT-BENOÎT 1, boul. des Promenades, Saint-Benoît 653-8462

HEURES D'OUVERTURE

Des poursuites seront intentées aux commerçants de Place Versailles

Le ministère de l'Industrie et du Commerce prendra prochainement des procédures contre les commerçants de la Place Versailles, un centre com-

JEAN-PIERRE BONHOMME

mercial de l'Est de la ville, qui ont laissé leurs boutiques ouvertes dimanche en contravention de la loi.

Un porte-parole du ministère

responsable de l'application de la loi sur les heures d'affaires, M. Marcel Plante, a annoncé à LA PRESSE, hier, que les agents gouvernementaux ont pris acte des infractions commises par plusieurs commerçants de Place Versailles et que les procédures seront prises peu de temps après les Fêtes.

Il appert qu'environ la moitié des commerces de Place Versailles sont restés ouverts dimanche malgré les prescriptions de la loi. Cette législation, mise en vigueur

en 1970, a été révisée le 15 août 1984. Elle interdit tout commerce le dimanche sauf pour certaines catégories de services publics ou de petits commerces de dépannage comptant très peu d'employés. Il est entendu que les vendeurs de vêtements ou de bijoux n'entrent pas dans ces catégories d'exception.

M. Plante a expliqué que tous les centres commerciaux du territoire, sauf de très rares exceptions, se conformeront à la loi sur les heures d'affaires. Il a dit que

la procédure normale de sanction consiste à prendre des poursuites en vertu des dispositions réglementaires de la loi, mais qu'en cas de récidive délibérée le ministère de la Justice choisit de prendre des dispositions spéciales d'injonction. Celles-ci peuvent entraîner l'outrage au tribunal et l'action directe de la police pour fermer les établissements.

La récente révision de la loi sur les heures de fermeture (1984) interdit spécifiquement le commerce de détail le dimanche. Elle augmente par ailleurs les peines prévues par la première loi. Les nouvelles peines vont de \$200 à \$5 000 pour une première infraction et de \$400 à \$10 000 pour une récidive. Les magistrats, par ailleurs, sont « obligés » maintenant de tenir compte des bénéfices qu'une personne peut avoir retirés de son commerce illégal.

Un porte-parole de Place Versailles a pour sa part reconnu que son entreprise a avisé les commerçants que les lieux seraient ouverts dimanche dernier « pour les cas qui sont permis ». Il est entendu que ces promoteurs ont ainsi exercé une pression déguisée pour que l'interprétation de la loi soit la plus large possible. Un porte-parole du Centre commercial Fairview de Pointe-Clair, par contre, a dit que son entreprise se conforme de bon gré aux dispositions de la loi et que les lieux sont restés fermés.

On s'attend par ailleurs que les centres commerciaux et les autres magasins urbains offrent leurs soldes à compter du 26 décembre comme à l'accoutumée. Ceux-ci s'étaient généralement jusqu'à la mi-février, date à laquelle le marketing commercial du printemps prend effet.



Même sous la neige les marchands de bricoles de la rue Sainte-Catherine font leurs affaires devant la Christ Church. photo René Picard, LA PRESSE

Pour combattre la gueule de bois, il n'y a pas que la modération

Est-il possible d'éviter ou, du moins, de faire disparaître la gueule de bois qui guette ceux qui ont bu trop lestement ou mangé trop lourdement, durant le temps des fêtes ?

ASSOCIATED PRESS condensé de Harper's Bazaar

« Qui ! » affirment les spécialistes. Pour éviter les inconforts d'un estomac trop envahi par les alcools et les maux de tête consécutifs aux libations trop généreuses, il suffit, en premier lieu, de boire avec modération mais, surtout, de manger avant et après avoir bu, afin d'accélérer l'élimination des liquides incriminés.

Le foie met une heure à « digérer » 12 onces de bière, ou quatre onces de vin ou, encore, une once d'alcool.

Joan Yuhas, diététiste attachée à l'Université de l'Ohio, rappelle que certaines vitamines, notamment la vitamine D, sont mal absorbées par un organisme trop fortement alcoolisé. La présence d'alcool dans l'organisme nuit également au métabolisme des vitamines B1, B6, B12, C et de l'acide folique.

Les spécialistes admettent que l'absorption modérée d'alcool

n'est pas nuisible, en autant que le buveur soit soumis à une diète alimentaire quotidienne bien équilibrée.

« Cela signifie la consommation d'au moins 1 200 calories d'aliments appropriés, soit la quantité suffisante pour une femme qui est consciente de sa ligne », suggère Mme Yuhas.

Une telle diète contient des fruits, des légumes verts, du foie, de la viande maigre, des céréales entières, des pommes de terre, du maïs, des noix, des poissons et des produits laitiers. Au moins deux repas équilibrés, par jour, sont nécessaires pour récupérer les éléments nutritifs détruits par l'action diurétique de l'alcool.

« Avant un party, consommez beaucoup d'eau et, dès que vous arrivez sur les lieux de la fête, jetez-vous immédiatement sur les hors d'œuvres, pour éviter de consommer sur un estomac vide », conseille pour sa part Bonnie Taub-Dix, une conseillère en diététique de l'hôpital Lenox Hill, à New York.

Elle rappelle que la consommation d'aliments stimule les glandes salivaires et active les suc-

gastriques, favorisant ainsi la digestion des alcools.

Pour ralentir le rythme de consommation d'alcool, certains spécialistes suggèrent également de couper les breuvages favorisés d'un verre de vin blanc mousseux ou d'un vermouth avec jus d'orange.

Si vous êtes prédisposé aux maux de tête, par ailleurs, évitez autant que faire se peut les vins rouges et les alcools. Optez plutôt pour les cocktails.

Les spécialistes rappellent également que les aliments contenant des hydrates de carbone ou les viandes légèrement grasses facilitent l'absorption de l'alcool, réduisant d'autant le travail du foie. Si vous buvez en mangeant, l'organisme aura encore plus de facilité à assimiler l'alcool puisque celui-ci sera intégré aux aliments.

Si la migraine s'installe malgré tout, les médecins suggèrent aux victimes de boire beaucoup de jus d'agrumes frais et d'eau, afin de permettre à l'organisme de récupérer les liquides perdus et de combattre la déshydratation, la fatigue et la faiblesse.

Si vous vous réveillez avec la gueule de bois, le lendemain ma-

tin, la raison en est peut-être l'action de l'alcool qui évase les vaisseaux sanguins du cerveau. Un thé ou un café, en provoquant un effet contraire, pourrait peut-être vous soulager.

La gueule de bois et la nausée peuvent également être provoquées par une acidité trop élevée de l'organisme. Les aliments riches en hydrates de carbone, tout en représentant une excellente source d'énergie, contribuent généralement à rétablir l'équilibre acidité-alcalinité.

Un déjeuner bien équilibré, au lendemain d'une réception trop bien arrosée, pourrait comprendre des céréales, du lait écrémé, un jus et du pain grillé de blé entier tartiné de margarine ou de confiture.

Les exercices physiques aident également à combattre la gueule de bois en accélérant le métabolisme des acétaldéhydes, sous-produits des alcools possédant des qualités stimulatives. L'exercice, en plus, stimule la circulation sanguine et provoque une meilleure oxygénation du cerveau.

Quoi qu'il en soit, tous les spécialistes sont unanimes: le seul véritable remède à la gueule de bois est la modération.

Il y aura 350 ans demain, mourait Champlain, fondateur de Québec

QUÉBEC (PC) — Il y aura 350 ans demain que s'est éteint, le jour de Noël 1635, Samuel de Champlain, le fondateur de la ville de Québec, surnommé le « Père de la Nouvelle-France ».

On croit généralement qu'il était âgé de 65 ans et qu'il avait commencé à se ressentir du mal qui allait l'emporter, au cours des années passées en France après la prise de Québec par les frères Kirke, en 1629.

D'abord prisonnier de guerre en Angleterre, durant quelques mois, il réussit finalement à passer en France. Ces quatre années, Champlain les passe dans le quartier du Marais, à Paris, où il habite en compagnie de sa épouse Hélène Boullé. Il en profite pour écrire un quatrième tome à ses relations de « Voyages ».

L'avenir de Québec, tout aussi bien que celui de Champlain, est très incertain à ce moment et il fait le voeu d'ériger une chapelle à Notre-Dame si jamais il revoit Québec. En 1632, lui et sa femme font leur testament, s'instituant mutuellement comme héritier. Lors du voyage de retour de Champlain à Québec, on a remis au père Lejeune, qui l'accompagne, une lettre nommant un compagnon, Bradefer de Châteaufort, pour remplacer Champlain en cas de décès de ce dernier. Ces deux faits portent à croire que Champlain connaissait déjà des problèmes de santé et que le fait était connu.

Le 1er mars 1633, le cardinal Richelieu nomme Champlain son lieutenant dans toute la Nouvelle-France. À la fin du même mois, Champlain s'embarque pour Québec où il arrive le 23 mai.



Samuel de Champlain

À partir de cette date, Champlain, le voyageur, l'explorateur, ne semble plus avoir quitté la ville ou plutôt le hameau qu'est alors Québec. Pour transiger avec les Indiens, il les fait venir à Québec. On se surprend qu'il n'ait pas accompagné le sieur LaViolette quand celui-ci est allé fonder Trois-Rivières, en 1634. Autre fait qui laisse croire que Champlain n'était pas bien.

Activité

Il est néanmoins très occupé par l'activité dont Québec est alors le siège. En 1634, les Cent-Associés concèdent à Robert Giffard une seigneurie d'une lieue et demie par une lieue, dont le premier seigneur de Nouvelle-France pousse activement l'exploitation.

On a identifié 46 colons arrivés cette année-là à bord de quatre navires. Les six vaisseaux de la

recrue de 1635 arrivent au pays au début de juillet portant un bon groupe de colons dont 43 ont été identifiés.

Conformément à son voeu, Champlain a fait ériger une chapelle, Notre-Dame de la Recouvrance, sur l'emplacement actuel de la basilique Notre-Dame.

Les Anglais ayant laissé l'Abbaton tomber en ruines, les Français, avant même le retour de Champlain, commencent la construction d'un fort que le gouverneur de la Nouvelle-France fera terminer et qu'il habitera. Champlain fera aussi ériger près du fleuve une « redoute royale » portant plusieurs canons, pour protéger le bourg naissant.

Au début d'octobre, Champlain est frappé de paralysie. Il survit, mais son côté droit est paralysé et il ne quittera plus son lit. Il s'agit qu'il n'a plus longtemps à vivre et, le 17 novembre, il fait un autre testament, par lequel il lègue ses biens à la sainte Vierge, c'est-à-dire à la chapelle Notre-Dame de la Recouvrance.

Ce testament, rédigé devant les principaux citoyens de Québec et lu à la population, il ne peut l'écrire lui-même et c'est d'une écriture tremblante qu'il le signe.

Le 2 décembre, il se fait remplacer lors de la concession d'une terre, étant empêché d'agir lui-même par une « griève maladie » et étant « perclus de bras », disent les Relations des Jésuites.

Noël 1635

La veille de Noël 1635, la messe de minuit a été célébrée à la chapelle Notre-Dame de la Recouvrance. Champlain n'a pu y as-

sister, mais il a sûrement entendu les trois coups de canon tirés au cours du Te Deum.

Le Père de la Nouvelle-France s'éteint doucement au cours de l'après-midi de Noël, pleuré par les Indiens aussi bien que par les Blancs. Ses funérailles sont célébrées à Notre-Dame de la Recouvrance avec toute la pompe possible dans une bourgade comme Québec et le père Lejeune prononce son oraison funèbre.

Peu après, une chapelle connue comme « La chapelle de M. de Champlain, est construite pour contenir sa dépouille.

Le site de cette chapelle a fait l'objet de recherches durant trois siècles et n'a jamais été établi hors de tout doute. Mais il y a deux ans, deux chercheurs ont montré avec assez de certitude que le tombeau de Champlain était situé sous le coin de la basilique à l'angle de la rue Buade.

Mme de Champlain a appris qu'elle était veuve en août 1636 et est entrée chez les Ursulines, où elle est décédée en odeur de sainteté en 1654.

Dès le 1er septembre 1635, la cousine de Champlain Marie Hersaut née Camaret a tenté contre le testament de Champlain des procédures en annulation qui ont duré une dizaine d'années.

Presque au moment de sa mort, le cardinal de Richelieu et les Cent-Associés, pour des raisons qu'on ignore, avaient décidé de le relever de son commandement. Charles de Montmagny avait été choisi pour le remplacer et est arrivé à Québec à l'été 1636.

EN BRIEF

Accidents mortels

Deux accidents survenus hier dans la région du Saguenay ont fait trois morts et deux autres personnes ont été grièvement blessées. Une collision frontale entre une automobile et un minibus survenue hier matin à Chicoutimi a coûté la vie à un couple, Dolores Gagnon-Lalancette, âgée de 26 ans, et son époux Denis Lalancette. Leur enfant Nathalie, âgée de deux ans, a été grièvement blessée et se trouvait hier soir entre la vie et la mort. Par ailleurs, un résident de Jonquière, Hippolyte Aubut, âgé de 84 ans, a perdu la vie lorsque sa voiture est entrée en collision avec un camion-remorque.

Montréalais arrêtés

La GRC a porté des accusations contre deux Montréalais en rapport avec la saisie, dimanche à l'aéroport de Saskatoon, de 730 grammes de cocaïne d'une valeur marchande de \$300 000 à \$500 000. Alain Perron, 23 ans, est accusé de trafic de drogue tandis que Martin Bohorquez, 31 ans, fait face à une inculpation de possession.

Décès au Canada

Le nombre de décès enregistrés en 1985 au pays a légèrement grimpé en 1984, mais le taux de mortalité est demeuré exactement le même qu'en 1983, se situant à 7,0 pour 1 000 personnes, a indiqué Statistique Canada. L'agence fédérale fait état de 175 727 décès en 1984, comparativement à 174 484 l'année précédente.

Le tabac et la justice

Un tribunal de Santa Barbara, en Californie, a rejeté, hier, la plainte déposée contre la société de tabacs américaine R.J. Reynolds par la veuve d'un homme décédé notamment d'un cancer du poumon, estimant que la compagnie n'était pas responsable de sa mort. Mme Elayne Galbraith réclamait \$1 million de dommages-intérêts à R.J. Reynolds.

La rivière St. Clair nettoyée

Après avoir été maintes fois interrompue, l'opération de nettoyage de la rivière St. Clair, en Ontario, a finalement été complétée et ce, à un coût dix fois supérieur à celui prévu. C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole de la compagnie Dow Chemical Canada, John Musser, précisant que l'opération avait coûté \$1 million parce qu'elle avait nécessité deux fois plus de temps que prévu et qu'il y avait eu des frais supplémentaires inattendus.

Évadés repris

Les quatre fugitifs qui avaient réussi une audacieuse évasion à bord d'un hélicoptère qui s'était posé dans la cour d'un pénitencier de la Caroline du Sud, jeudi dernier, ont été capturés tôt lundi matin. Les fugitifs, qui avaient juré qu'ils ne seraient jamais capturés vivants, ont subi un « réveil brutal » quand les limiers ont cerné leur voiture volée stationnée dans le parking d'un motel, en Georgie. Ils n'avaient cependant pas osé prendre une chambre, se contentant de se reposer dans leur voiture. Les trois prisonniers et la femme qui avait loué l'hélicoptère pour ensuite obliger le pilote, sous la menace d'une arme à feu, à se poser à l'intérieur de la cour du pénitencier de la Caroline du Sud, ont été confiés aux autorités fédérales pour être conduits à Savannah, en Georgie, pour répondre à une accusation de piraterie aérienne.

Les chances de Mary Lund s'amenuisent

Les chances de survie de la première femme au monde à avoir reçu un cœur artificiel ont diminué, la patiente n'ayant toujours montré aucun signe d'amélioration hier, quatre jours après son opération, ont indiqué ses médecins. Mary Lund, 40 ans, qui est toujours dans un état critique, a maintenant moins de 50 p. cent de chances de survivre avec le cœur de plastique et de métal Jarvik-7 qui lui a été implanté mercredi dernier à l'hôpital Abbott-Northwestern de Minneapolis (Minnesota), a indiqué le porte-parole de l'équipe médicale, le Dr Frederick Gobel. La plupart des problèmes que connaît Mary Lund viennent surtout des troubles dont elles souffraient avant son opération. Elle était vraiment très malade, a déclaré un porte-parole de l'hôpital, M. Mark Dickson.

Euthanasie forcée

Un Californien a contraint, sous la menace d'un revolver, une infirmière d'un hôpital de San Pablo à débrancher les appareils qui maintenaient en vie son père, plongé dans le coma depuis plus de dix jours, a indiqué hier une de ses parentes. Edward Baker Jr, 37 ans, avait promis à son père, Edward Baker Sr, 69 ans, atteint d'un cancer de l'œsophage, de ne pas le prolonger artificiellement dans sa maladie, mais plutôt de le laisser mourir avec dignité, a précisé Mme Velma Brown, belle-soeur du malade. Après avoir maintenu en joue une douzaine de patients et d'infirmières, Edward Baker Jr a braqué un pistolet de calibre 38 sur la gorge de l'une d'entre elles lui demandant de débrancher les appareils qui maintenaient son père en vie. Ce n'est qu'après avoir constaté sa mort que le jeune homme s'est rendu sans autre incident, estimant, selon le chapelain de l'hôpital, qu'il avait bien fait. Edward Baker Jr doit être officiellement inculpé, mardi, de crime avec préméditation, a indiqué la police.

Nouveau type de nova

Trois chercheurs américains affirment avoir découvert un nouveau type de nova, une étoile en cours d'explosion, qui se désintègre avec une énergie fabuleuse, comparable à plusieurs milliards de bombes à hydrogène. Ce phénomène de désintégration est tellement puissant qu'il pourrait faire exploser une masse dix fois supérieure à celle de la Terre et propulser les débris à l'autre bout du cosmos, à une vitesse de 17,5 millions de km-heure, a déclaré Sumner Starrfield, un astrophysicien de l'Université de l'Arizona, à Tempe, près de Phoenix. Cela signifie, a-t-il précisé, que cette étoile émet environ deux fois plus d'énergie que les autres novae connues, mais seulement une fraction de celle dégagée par une supernova. Selon ces chercheurs, le Soleil est beaucoup trop petit pour connaître un sort similaire aussi violent. Dans des milliards et des milliards d'années, il se refroidira probablement, d'une façon beaucoup plus pacifique.

Le dernier des octuplés turcs est mort

L'unique survivante des octuplés nés la semaine dernière dans un hôpital d'Izmir, sur la côte turque de la mer Egée (ouest du pays), est morte hier. Les médecins s'étaient déclarés pessimistes sur les chances de maintenir en vie la petite fille qui ne pesait que 500 grammes à sa naissance, dans la nuit de jeudi à vendredi derniers. Ses cinq frères et ses deux sœurs étaient décédés dans la journée de vendredi et samedi matin. Venus au monde deux mois et demi avant terme, les huit nourrissons ne pesaient que 400 à 500 grammes à leur naissance et avaient été placés dans un service de soins intensifs. Leur mère, âgée de 24 ans, suivait un traitement contre la stérilité.

Sado-masochiste étranglé

Un homme d'affaires zurichois, M. Artur Bezzola, dont la mort avait été annoncée jeudi par la police, a été étranglé alors qu'il participait à une soirée sado-masochiste dans sa villa des bords du lac de Zurich, a annoncé hier la police zurichoise. L'amie de M. Bezzola, une danseuse de 31 ans, et une autre femme ont été arrêtées et ont reconnu s'être livrées avec lui à des pratiques sexuelles très particulières. Elles ont également reconnu que l'homme d'affaires était mort étranglé par une corde alors qu'il avait les mains liées. La police n'a pas précisé les motifs exacts de l'arrestation des deux femmes. M. Bezzola, âgé de 41 ans, avait été jusqu'à la fin 1984 président du conseil d'administration de l'important groupe hôtelier suisse Nova Park SA, mis en faillite en avril dernier.

Marée noire sur la Côte Ouest

Les autorités de l'Etat de Washington luttaient hier matin contre une marée noire provoquée par l'échouage d'un pétrolier, samedi à Port Angeles, dans le détroit de Juan de Fuca, à une centaine de kilomètres au nord de Seattle. Environ 400 des 110 000 tonnes de pétrole (brut d'Alaska) que transportait l'Arco Anchorage — propriété de la compagnie américaine Atlantic Richfield — entre Valdez (Alaska) et la raffinerie de Cherry Point (Washington), se sont échappées de deux des 16 réservoirs du navire, ont indiqué les garde-côtes de Port Angeles. Lundi matin, malgré les barrières flottantes, la nappe de pétrole s'étendait sur environ 20 km de long et plusieurs centaines de mètres de large. Presque tous les bassins de Port Angeles étaient touchés mais près de la moitié du pétrole qui s'est déversé en mer avait déjà été récupéré par pompage, selon les garde-côtes.



(Droits réservés)

Le sens de Noël

Cette neige qui tombe d'un ciel d'acier depuis quelques jours achève de composer le décor traditionnel de Noël. Déjà les anges de la fête chantent dans nos campagnes et la ville se fige, désertée par son peuple agité.

Quel sentiment nous anime sur la route blanche ou devant l'arbre en lumière? Il est beau et nécessaire de souhaiter un bon Noël à tous les passants, aux collègues, aux amis et aux autres. Mais pour vous, la veille sera-t-elle heureuse? La fête joyeuse? Et la famille, comment la retrouverez-vous? Revoir les soeurs, les tantes et les cousines, causer avec ses parents, ses filles et ses fils, non seulement du temps qu'il fait mais aussi de la vie qui passe, des succès et des échecs, des heures tristes et des problèmes irrésolus.

Parlons un peu, disait mon père en son temps. Et ce n'était pas toujours facile. Il fallait rompre le mur invisible de la pudeur, se confier, s'ouvrir, expliquer encore ce qui n'est pas clair... Puis, au bout d'une heure ou deux, une chaleur cordiale nous enveloppait soudain: ce n'était pas tellement la profondeur des propos; c'était plutôt la douceur retrouvée, l'affection qui s'affiche, la solitude éclatée...

Noël est une invitation à communiquer. Avec ceux qu'on aime mais à qui on ne sait plus le dire. C'est l'amour réitéré ou redonné; c'est la porte secrète de l'isolement qui s'entre-bâille et s'ouvre enfin, par laquelle s'engouffre la tendresse refoulée, la douceur oubliée...

Cette fête proclame la trêve de la solitude au milieu des autres: le malheureux qui va manger sa soupe là-bas, de l'autre côté du square, parlera enfin à celle qui l'aura servie, sourira une première fois à celui qui l'accueille. Il ne sera plus seul.

Et Noël, c'est aussi, c'est encore, c'est toujours la beauté infinie des enfants heureux; les yeux éblouis des petits devant le sapin rouge et bleu, les fêtes blondes et brunes dans la nuit... et qui un instant vous rappellent, par contraste, le regard insoutenable des enfants aux «larmes de sable» qui meurent doucement de faim, de l'autre côté du monde.

À nos patients et sympathiques lecteurs que nous aimons, joyeux Noël!

Michel ROY

Fabienne Larouche

Noël pour les jeunes, ce n'est peut-être pas Noël



(Collaboration spéciale)

Traditionnellement, Noël, c'est d'abord et avant tout, une fête religieuse vécue autour de la naissance du Christ. Les cadeaux et les retrouvailles en famille, d'accord; mais après la messe de minuit seulement...

Ça, c'est ce qu'ont connu les 35 ans et plus. C'est également ce que choisissent de vivre certains jeunes, encore animés par le caractère religieux de Noël. Ils assisteront à la messe de minuit. Bien plus, ils connaîtront, tout au long des réjouissances, des instants de recueillement qui viendront alimenter leur besoin de partage.

Les autres, ceux dont la ferveur religieuse n'atteint pas cette intensité, ne demeurent tout de même pas insensibles à cette période de l'année. Presque chacun devient plus fébrile, plus conscient de l'émotion qui se crée, plus ouvert aux autres. Noël sert alors d'occasion aux renouements de liens qui semblaient jusque-là perdus ou oubliés, aux rapprochements entre parents et amis.

Mais si cette effervescence sociale est accueillie favorablement et même souhaitée par un très grand nombre de jeunes, elle devient parfois, trop fréquemment, source de tumultes ou de conflits dans les familles. Le moment de régler ses comptes, de laisser aller ce qu'on avait à dire depuis déjà trop longtemps ou pire encore d'activer des dissensions. Dans combien de familles le réveillon de Noël se termine-t-il par des pleurs et des cris?

Combien de jeunes rêvent d'éviter cette réunion familiale souvent contraignante parce que, d'une part ils craignent le déroulement de la soirée et que, d'autre part, ils n'ont pas ou peu d'intérêts pour les personnes qu'ils rencontrent?

Chez les étudiants, Noël représente essentiellement deux semaines de répit et de détente. Un moment privilégié où l'on se permet de «décocher» des tâches quotidiennes. Plus d'étude. On se consacre à autre chose.

Les jeunes travailleurs profitent, eux aussi, de moments de détente et de journées de repos. Tous des gens heureux?

Tous, sûrement pas. Chez les étudiants, par exemple, quand on compare les étrennes reçues, on s'aperçoit rapidement que tous n'ont pas eu droit au même traitement.

Pensons aux jeunes travailleurs: les économies disponibles n'étant pas les mêmes pour tous, on peut supposer que certains devront ralentir leur élan de générosité ou plus encore, le réprimer complètement: manque d'argent. Noël devient donc synonyme de frustrations. Peut-on imaginer que le jeune chômeur de 20 ans qui réside à Pointe St-Charles passera un Noël comparable à celui du jeune étudiant de première année de Droit demeurant à Baie d'Urfé?

La question en elle-même devient une réponse, tellement la différence est évidente. L'un en sortira épanoui, radieux; l'autre n'en sera que plus désabusé et déçu.

Mais cet aspect matériel de la fête n'est pas l'unique motif de frustration pour les jeunes. Ceux qui sont malades ou souffrant d'un handicap physique, ceux qui sont enfermés, privés de leur liberté ou ceux qui se retrouvent loin de leur famille ressentent davantage l'importance de l'amitié et de l'amour durant cette période de l'année.

Un fait demeure, cependant, indéniable. L'esprit de Noël s'imprègne dans toutes les couches de la société, quel que soit le statut ou l'origine sociale des jeunes. Chacun le vit à sa façon. Et les émotions suscitées par cette fête de Noël sont aussi complexes et diversifiées que celles vécues par leurs aînés, heureux ou malheureux.

Plus important encore, cette fête de Noël permet à une partie de la population de prendre conscience d'un dénominateur commun qu'elle partage avec les jeunes des autres pays. Dénominateur qui pourrait bien servir d'invitation à la réflexion sur Noël: la paix sur terre.

Si c'était vrai...

Vous vous souvenez, sans doute, de ce très joli poème que Jacques Brel écrivit un jour sur la fête de Noël: «Dites, si c'était vrai...» Avec le goût de percer le mystère tout en le préservant pour conserver l'émerveillement. Avec le goût d'y croire comme malgré tout. Avec le goût qu'il se réalise.

Où réside l'hésitation? Dans l'immense difficulté d'accepter la réalité. Le folklore, ça va; les chansons, les cadeaux, le vieux bonhomme rouge, les fêtes, on veut bien. Mais croire en l'incarnation de Dieu? C'est gênant; ça ne peut être vrai. On ne peut faire semblant d'y croire.

Beaucoup de gens croient en Dieu. Ne serait-ce que parce qu'on explique mal un monde si complexe, sans une intelligence suprême qui lui donne vie. Remettre au seul hasard l'explication du mouvement des astres, de la beauté d'une orchidée ou de la bonté d'un cœur humain, c'est un peu faire injure à la création. Il est plus logique de croire à l'intelligence.

Mais croire en un Dieu tout-puissant qui choisit d'être homme, c'est difficile; de naître comme tous les bébés du monde, d'être toute chair et toute fragilité, c'est extrêmement difficile.

C'est parce que la réalité est trop crue qu'elle se conçoit mal. Les croyants seraient plus nombreux si leur foi n'exigeait pas autant de simplicité. On s'explique mieux l'étoile des mages que la naissance d'un enfant Dieu.

Nous sommes à l'heure de la science. Parfois sécurisante parce qu'elle explique beaucoup de mystères que personne ne comprenait encore tout récemment; parfois inquiétante parce qu'elle se reconnaît encore impuissante devant la souffrance, la maladie et la mort. De toutes façons, les seules vraies réponses semblent toujours devoir être scientifiques. Pas surprenant que la foi soit en perte de vitesse: elle a des yeux d'un autre monde.

Mais il faut l'admettre: la foi en l'incarnation est terriblement exigeante. Même l'Église n'a pas toujours su incarner la divinité. Au temps de Jésus, bien peu y ont cru; et aujourd'hui encore. Pourquoi? Parce qu'on n'a pas l'habitude de tant d'amour.

Mais on le souhaite. On se le souhaite: un amour divin. On voudrait bien y croire absolument.

Jean-Guy DUBUC

Politiquement vôtre...

Une autre année se termine. Une année ponctuée par bien des tribulations au cœur de notre univers politique.

Robert Bourassa vient de s'inscrire dans l'histoire en réussissant à redevenir premier ministre du Québec et à reporter le Parti libéral au pouvoir après neuf ans de purgatoire.

Tranquillement donc, mais sûrement, le Canada passe du bleu au rouge. Du moins à l'est.

Selon de récents sondages, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney est en chute libre dans l'opinion publique après seulement quinze mois de pouvoir.

Pour sa part, le successeur de René Lévesque, Pierre Marc Johnson, n'a pu faire décoller le Boeing 747 qu'on lui avait confié. Son goût du beau risque fédéraliste a pris un sérieux coup de plomb à l'aile.

Quant à John Turner, tous les espoirs lui sont maintenant permis. À l'aube de la nouvelle année, ce beau monde mérite donc quelques petits souhaits et vœux.

Au premier ministre Robert Bourassa: que 1986, première année de son nouveau mandat, n'ait aucune similitude avec l'année 1970.

Au chef de l'Opposition officielle, Pierre Marc Johnson: la direction d'un parti qui véhicule sans ambiguïté sa vision du Québec.

À Brian Mulroney, premier ministre du Canada: un bon

prix, en dollars américains, pour sa vente aux enchères du Canada.

À John Turner, chef du PLC: qu'il rejoigne son parti dans la cote d'amour que lui voue la population.

À Jean Drapeau: une retraite dorée et bien méritée.

À Jean Doré, président du RCM: que les précédents vœux se réalisent afin qu'il puisse se faire valoir contre un adversaire moins coriace.

À Gérard D. Lévesque: une administration des finances publiques aussi ordonnée que celle de son garage de Bonaventure.

Au nouveau ministre de l'Éducation, Claude Ryan: l'abolition de la CEQ.

À René Lévesque: une année tranquille, à se payer une pinte de bon sang en observant les grenouillages politiques.

À André Léveillé: après avoir réalisé son rêve de diriger l'Union nationale, un repos mérité chez les créditistes.

À André Asselin: qu'il cède sa place à Pierre Marc Johnson afin de rire autant que René Lévesque.

À l'indépendantiste, Denis Monière: des militants assez nombreux pour éviter de faire des réunions dans une cabine téléphonique.

Pour Gilles Rhéaume: qu'il continue à préserver sa santé par des marches pour l'indépendance qui le mèneraient cette fois jusqu'au comté d'Anjou.

À Daniel Johnson: la fondation d'un parti qui regrouperait toute la famille.

À Pierre Paradis: l'habit faisant le moine, une autre image que celle de vendeur d'autos d'occasion.

Au solliciteur général du Québec, Gérard Latulippe: des cours de personnalité.

À Jean Chrétien: faute de mieux, un autre livre.

À Suzanne Blais-Grenier: moins de turbulences lors de son prochain voyage.

À Jean-François Bertrand: une place à Ottawa, près de maman.

Aux électeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean: des cours des électeurs de Saint-Jean afin qu'ils gagnent leurs élections la prochaine fois.

Au député démissionnaire de Saint-Laurent: le fauteuil du maire de Ville Saint-Laurent dont il rêve secrètement.

À Jean-Guy Parent, député de Bertrand: l'art de se retourner sans souffrir de torticolis pour contempler son avenir politique.

Aux anciennes vedettes de la politique, Solange Chaput-Rolland et Claude Charron: l'aptitude de voir les choses en noir et blanc pour que ressortent leurs talents de communicateurs avec un peu plus d'évidence.

À Jean Garon: un siège à sa mesure et à sa démesure, au propre et au figuré.

Pour l'ancien ministre Guy Chevrette: la grâce de présen-

ver ses amitiés particulières avec les Conservateurs de son comté de Joliette.

À Andrée Champagne: un vrai ministère puisque l'Année internationale de la Jeunesse n'a duré que douze mois.

Pour Marcel Masse: un vaccin contre le rhume pour le protéger des courants d'air entre ses entrées et ses sorties du cabinet.

Après le féminisme et l'indépendantisme, une cause moins périlleuse pour la députée Louise Harel et une place moins trouble en politique.

À Roch LaSalle: la sagesse de poursuivre l'application de ses cours de bon maintien en classe.

Pour Raymond Garneau: du flair pour miser sur le bon cheval.

À Jean-Claude Rivest: le privilège de continuer à réaliser son rêve d'éminence grise du premier ministre, son ami Robert Bourassa.

Au nouveau préfet de discipline du PLQ, Fernand Lalonde: un fouet électrique pour que ses troupes continuent à marcher au doigt et à l'oeil.

Aux militants du PLQ: un miracle qui ferait en sorte que le pouvoir ne ternisse pas la bonne volonté de leurs élus.

Aux militants du PQ: un changement de chef ou une adhésion à un vrai parti souverainiste.

Quoi qu'il en soit, joyeux Noël et Bonne année à tous!

Jacques BOUCHARD

Contre l'État-parachute

LA PRESSE publiait récemment (11/12/85) une réplique du Conseil du patronat du Québec (CPQ) à l'analyse de la conjoncture de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Cette réplique appelle quelques commentaires qui peuvent éclairer les enjeux du débat actuel sur l'État.

Le CPQ laisse entendre que la CSN considère l'État «comme la planche de salut de la société québécoise». Or, rien n'est plus faux. À plusieurs reprises dans le passé, et encore aujourd'hui, la CSN a dénoncé l'État aussi bien fédéral que provincial. Ce fut le cas dernièrement lors de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi 42 sur l'indemnisation des accidentés(e)s du travail. La CSN, comme plusieurs organismes syndicaux et populaires, considère cette loi comme injuste et préjudiciable aux victimes de tels accidents. On peut aussi penser aux dénonciations de lois répressives comme la Loi des mesures de guerre appliquée par le Parlement fédéral en 1970 ou, plus près de nous, à une loi comme la loi 37 qui impose unilatéralement le cadre des négociations du secteur public. La CSN constate que l'État laisse à lui-même est plus souvent qu'autrement indifférent aux inégalités sociales, injustes et répressives.

Voilà pourquoi la CSN ne défend pas l'État pour l'État et ne vise pas le renforcement de l'État. Ce que cherche à promouvoir notre centrale syndicale, c'est le renforcement des interventions de l'État allant dans le sens d'une société plus juste et plus humaine. Cela se répercute dans les prises de position et dans les luttes que mènent quotidiennement la CSN et ses membres. C'est ainsi, par exemple, que nous nous opposons comme syndiqué(e)s, comme citoyennes et citoyens, aux mesures de dérégulation et de privatisation qui conduiraient à une accen-

tuation des inégalités sociales et de l'arbitraire patronal.

Prenons un exemple parmi tant d'autres. Récemment, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a refusé une demande du CN-CP qui désirait accéder au service de téléphone interurbain, et a décidé de maintenir le monopole de Bell. On sait que présentement le service interurbain finance une partie du service téléphonique de base. La fin du monopole de Bell (réglementé par le CRTC) aurait signifié une hausse importante des tarifs surtout dans les régions éloignées. Malgré la décision du CRTC, le ministre des Communications, Marcel Masse, n'a pas caché l'intention du gouvernement fédéral de revenir à la charge.

Une coalition d'organismes regroupant des consommateurs, des personnes âgées et des syndicats, dont la CSN, a ainsi été mise sur pied. Dans ce cas-ci, la CSN ne défend pas la réglementation du téléphone en elle-même mais l'accessibilité du service téléphonique.

Il est clair que la CSN pense que l'État doit intervenir, le marché et l'entreprise privée étant incapables (par leur nature même) de prendre en considération les objectifs sociaux comme le plein emploi, l'accès à l'égalité... Comme société, nous devons utiliser l'État comme un instrument privilégié de créativité collective aussi bien au niveau social qu'économique.

De son côté, le CPQ, malgré son discours anti-étatique, prône une forme d'État qu'on peut qualifier d'État-parachute. L'État pour le CPQ, comme pour l'ensemble du courant néo-libéral, doit être indifférent aux inégalités sociales. Il ne doit intervenir que comme parachute de sûreté se déployant au-dessus des personnes qui, en raison d'une faiblesse temporaire ou permanente, ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Par exemple sur le marché du

travail, cette conception se manifeste par une prise de position contre des réglementations (salaire minimum, normes minimales de travail...) ainsi que les rigidités institutionnelles (les syndicats...) et légales (le code du travail...). Ces rigidités disparues, le salaire se fixerait selon les «lois du marché».

Comme le rappelle V. Van Schendel (*Mouvements*, nov.-déc. 1985): «Si le salaire tombe à 2,00\$ l'heure, il faut l'y laisser: c'est le taux du marché. Peu importe que ce salaire ne permette pas de vivre: ces considérations ne doivent pas entrer en considération. Pour penser ce faible revenu, le gouvernement pourra appliquer un «impôt négatif» (parfois appelé «supplément de revenu au travail») aux petits salariés, c'est-à-dire une subvention aux personnes qui ne peuvent vivre (survivre) avec leurs seuls revenus de travail.»

La CSN ne peut accepter qu'au nom de la liberté d'entreprise, on force des milliers de travailleuses et de travailleurs, généralement non syndiqués, à travailler dans des conditions pénibles et précaires.

Pour nous, le débat entre les deux conceptions de l'État, «indifférent et parachute» ou «interventionniste et créatif», n'a rien à voir avec la taille ou l'importance de l'État. Le déficit du gouvernement américain n'a jamais été aussi important et pourtant le président Reagan défend la conception néolibérale de l'État. De même, un État interventionniste n'implique pas que les pouvoirs publics prennent toute la place. Il implique que l'État devienne une force de modernisation qui cherche à se démocratiser toujours plus et qui soit à l'écoute et au service de l'ensemble de la population.

Pierre PAQUETTE
Président
Conseil central de Montréal (CSN)

Sondage sur sondage

Les médias ont beaucoup trop tendance à escamoter les questions relatives à l'influence des sondages en temps d'élections. Il y a là, selon moi, un accrochage majeur à la démocratie et on n'a pas le droit de se cacher la tête dans le sable et de laisser manipuler l'opinion publique par les experts.

Ce ne sont pas tellement les sondages en eux-mêmes qu'il faut mettre en cause, mais c'est l'abus qu'on en fait dans les médias et leur multiplication. On ne commente plus les programmes des partis, ni les discours des chefs, et encore moins les déclarations des candidats, mais on commente les sondages, on les analyse à la loupe et l'on ne cesse de leur faire dire ce qu'on veut. Et quand on a fini de commenter, on recommence à spéculer sur le prochain sondage qui devrait sortir. Comptez les émissions de télévision, les pages de journaux, les bulletins de nouvelles, les émissions de radio, etc. qui ont été produits sur les sondages et vous constaterez probablement que le président des élections aurait dû se pencher bien davantage sur ce fait, que d'interdire le débat télévisé.

Je pense qu'on a vraiment dépassé les bornes à ce sujet aux dernières élections. Deux semaines avant le scrutin et pendant toute la fin de la campagne, tous les commentateurs politiques, du haut de leur tribune et avec une sorte d'arrogance méprisante pour le scrutin à venir, se comportaient comme si le vote des citoyens n'était plus qu'une simple formalité.

Se demander tout simplement s'il y a abus et ne plus en parler, c'est faire preuve d'une irresponsabilité complète. Malheureusement tous nos médias en restent là. Nos éditorialistes et nos commentateurs politiques se trouvent tous beaux et fins. Ils se partagent toutes les tribunes entre eux et... va pour le petit peuple. Il n'a qu'à écouter et regarder tous ces beaux esprits et leurs experts (toujours les mêmes et de moins en moins nombreux) et à lire ensuite les mêmes choses dans son journal, avec tout simplement quelques fantaisies en plus.

Est-ce pensable d'espérer qu'un «expert» voudra bien se pencher sur ce problème en prenant la peine de consulter vraiment non pas tout simplement d'autres experts, mais les gens qui sont sur le terrain, près de la population? Quand on en est rendu à faire un sondage sur les sondages, on pourrait peut-être penser à dépasser cette pratique qui est en train de devenir une manie dangereuse pour une saine démocratie. Je demande donc grâce pour les pauvres sondés que nous sommes tous devenus et je revendique le droit, qu'on est en train de déformer, de pouvoir encore choisir en toute liberté ceux qui auront l'honneur de nous représenter.

Georges-Henri FORTIN
Alma

Le respect de la vie

Conseil d'administration du CLSC de Sainte-Thérèse
Nous vous écrivons pour féliciter les membres du conseil d'administration d'avoir passé une résolution défendant la pratique de l'avortement à votre CLSC.

Tous les théologiens, philosophes, biologistes, généticiens, gynécologues, etc. respectueux de l'objectivité et de la vérité s'entendent pour dire que la vie humaine commence à la fécondation.

Même Bernard Nathanson qui, en 1974, déclarait: «In fact, I presided over 60,000 deaths», dans son livre *Aborting America*, soutient la même thèse et est devenu un ardent défenseur du respect de la vie après avoir opéré la plus grande clinique d'avortement de New York.

Membres de mouvements Pro-Vie depuis nombre d'années, nous vous encourageons à poursuivre votre philosophie du respect de la vie et à la faire respecter dans votre CLSC.

André MORAIS
Madeleine THÉRIEN
Thérèse POIRIER
Paul AULCLAIR
et 58 cosignataires

Cette nuit de Noël

Les trois Messes de la Nuit de Noël avalent, pour la petite fille que j'étais, un caractère sacré. Malgré ma hâte de regagner la maison qui cette nuit-là se faisait pleine d'abondance et de promesses, je demeurais, sous la voûte de l'église étoilée, blottie contre mon père, pour vivre, émerveillée, la Messe de Minuit célébrant la naissance de l'Emmanuel selon la chair, la Messe de l'Aurore, rappelant l'adoration des bergers et la présence du Verbe et la Messe du Jour, manifestation éclatante au monde entier de l'enfant qui vient de naître, faisant ressortir l'éternelle génération du Verbe.

D'une messe à l'autre, l'assistance s'amenuisait. À la Messe du Jour, nous retrouvions d'année en année les mêmes visages, les mêmes fidèles fervents — dans une tradition renouvelée. Entre ces vieux airs anciens interprétés avec un ferveur qui rachetait la justesse de l'art, la liturgie donnait aussi un droit au silence, à ce silence qui favorise l'entrée en soi pour la naissance à soi. Le temps d'un regard prolongé sur la crèche, le temps de saisir dans le regard d'un ami le privilège d'être là dans la nuit illuminée, le temps d'entendre tinter les derniers grelots et clochettes des quelques rares carrioles se dispersant dans la nuit, le temps de marcher dans la neige au bras de son père, le temps d'être avec ce qui se passe autour de soi et en soi.

Mais depuis on n'a plus le temps de vivre les trois Messes de la Nuit de Noël, d'écouter sa naissance à soi dans la Nuit de Noël, d'écouter le mouvement du silence comme une récompense.

Pourquoi tant de mots, tant de

micros, tant de paroles, de bruit, de mascarades — versions nouvelles de la tour de Babel — dans cette liturgie de Noël? Pas un seul instant de silence. La mode est à la participation, au bruit, au remuement, au divertissement dont parlait Blaise Pascal, divertissement qui occupe, qui détourne, qui empêche de voir, de se voir dans la nuit. J'ai peur de cette peur du silence, d'un silence à la mesure du cœur pour qu'en nous s'entende un chant plus vaste que la voûte du monde, pour que cette Nuit de Noël soit nativité et renaissance. Car il y a aussi une participation dans le silence, dans la prosternation; tous les poètes et les mystiques le savent bien: les gestes et les mots n'arrivent pas toujours jusqu'à l'Esprit.

Pourquoi continuer de mâcher des sons insensés et ensuite s'effrayer qu'ils n'aient pas de sens? Je crains là dans toute cette profusion de paroles et de gesticulations, la mort même des sens, la mort de l'esprit, la mort des mots, la mort du VERBE.

Cette Nuit de Noël, je la veux un présent en attente.

Pour cette Nuit de Noël, je me veux présente au présent obscur. Je fermerai les yeux à la couleur des néons et des guirlandes en plastique pour retrouver le feu qui danse sur la neige, le soleil bleu de minuit, les étoiles dans le givre, pour retrouver un pays immense où le silence est si profond, entre un amont et un aval d'éternité, me frayant une route de vérité pour retrouver le sourire de l'enfant, lumière naissante dans la Nuit de Noël d'une promesse dans le grand silence.

Pascal-André RHEAULT-BOISSE

Allégories de Noël

Ils ne connaissent pas la critique agressive. Ils interrogent pourtant la vie. Ils ne déblatèrent pas, ils ronronnent. Lorsqu'ils travaillent, ils sont absorbés. Quand ils font du sport, ils jouent. Quand ils dorment, ils reposent. C'est pour eux les jeunes d'abord que Noël a été créé. C'est à eux spontanément que je pense quand je me rappelle ce qui est arrivé à une épouse dernièrement.

À la vitesse du cœur le temps fait, défait et refait mystérieusement les choses. Pour un ensemble de raisons aussi fondées les unes dans les autres que les gouttes d'eau dans le verre d'eau, des époux ont récemment été amenés à parler de desserrer les liens. Des liens qu'on met des années à tisser. Des liens qui mettent au monde des enfants et des amis, les uns les autres incorruptibles et fragiles à la fois comme ces champs électro-magnétiques qui naissent du pour et du contre de la vie.

Ces images ou allégories sont parfois nécessaires parce qu'elles nous situent au-delà du malheureux soupçon dans le cœur de l'homme et de la femme, au-delà de la partisanerie. D'ailleurs, comme me le signifie souvent un bon ami étudiant en deuxième année de théologie, les images témoignent d'une sorte de «dessein bienveillant» par où passent l'amour et la vie. L'amour et la vie qui produisent leurs propres images.

C'est aussi qu'au cours de l'une de ces nombreuses nuits où l'épouse ne dormait pas — l'époux également à sa part d'insomnie — celle-ci demandait à CELUI dont nous allons fêter la naissance le 25 décembre, de l'aider à trouver un bouleau pour porter les décorations de Noël. Quel sourire n'a-t-elle pas esquissé lorsqu'elle aperçut le matin en descendant l'escalier intérieur de sa maison un bouleau appuyé contre sa fenêtre, un bouleau bien branché qui fait la hauteur de son salon, un bouleau qui s'était rompu à la cime d'un arbre, la nuit.

Un bouleau qui ressemble à celui-là dans l'église de ma paroisse d'où j'arrive car j'essaie d'encourager le dévoué curé et la communauté active de St-Bernard en allant le plus souvent à la messe, en montrant de l'initiative. Mon Dieu! j'ai complètement oublié d'aller à la «confesse». Alors, avant d'y aller, permettez que je fasse «ma pénitence» avant et que j'annonce ensuite que le célèbre choeur Denys Lavergne recevra Bob Roby à la messe de minuit puisque Denys, qui ne peut être partout à la fois hélas, chantera à la paroisse St-Sylvain. Les chœurs, avec qui nous restons unis dans la prière et le chant de l'Église.

Yvan LAVOIE
Montréal

Amour et tendresse

Père Noël
Royaume mondial des cadeaux
Pôle Nord, Canada

Bonjour! Je vous écris pour vous donner la liste de mes cadeaux. Pour Noël, je désire avoir un peu d'amour et d'attention.

Malheureusement où je suis il y a pas de cheminée parce que je suis en prison et ce jusqu'au 25 juin 1986.

Comme je ne sortirai pas pour Noël et que je n'aurai pas la chance de vous voir, j'ai pensé à vous écrire cette missive, qui, j'espère adoucira «les distances» et fera de mon Noël un très beau Noël.

S'il est vrai que je ne suis plus un enfant, il est aussi vrai, que je crois en l'être fantastique que vous représentez. Un être rempli d'amour, de compassion et de tendresse.

Je n'ai pas toujours été sage puisque je dois subir une incarcération, mais j'ai gardé mon cœur d'enfant et c'est celui-ci que je vous offre, dans ma demande.

J'aimerais connaître une femme qui me permettra un épanouissement personnel. Qu'elle me donne son amour comme une caresse, avec un gant de velours...

J.-P. LIZOTTE

L'apartheid de l'Afrique du Sud

M. Frédérique Wagnière
Votre éditorial du lundi 25 novembre intitulé: «la grande peur» me fait beaucoup peur pour la simple et bonne raison qu'un journaliste, aussi populaire et donc aussi influent que vous, ne semble pas très renseigné sur l'apartheid de l'Afrique du Sud.

L'apartheid n'est pas comme vous le dites «né du désir des Blancs de maintenir un niveau de vie élevé en dépit de l'aspiration des Noirs d'occuper des emplois plus spécialisés et mieux rémunérés...» L'apartheid est essentiellement un régime de discrimination raciale dans tous les secteurs de la vie sociale: en général, Noirs et Blancs n'ont pas le droit de partager les mêmes hôpitaux, les mêmes écoles, les mêmes restaurants, les mêmes toilettes, les mêmes autobus, les mêmes arrêts d'autobus, les mêmes plages, les mêmes relations sexuelles, etc.

Cette discrimination raciale est légalisée depuis 1924, date à laquelle James Hertzog a réussi à porter au pouvoir, pour la première fois, le Parti nationaliste qu'il avait fondé en 1914. Ce Parti nationaliste est né avec deux slogans: le nationalisme afrikaner et le fanatisme anti-noir. Les atouts politiques du Parti nationaliste reposent donc, premièrement, sur le sentiment anti-anglais des Afrikaners (blancs d'origines hollandaise, française et allemande) qui se sont toujours souvenus de la guerre des Boers (1899-1902) au cours de laquelle 20 000 familles des leurs ont été massacrées par les Anglais de la Grande-Bretagne et deuxièmement, sur le sentiment raciste des Blancs en général contre les Noirs

afin de rassembler une majorité de Blancs et prendre (ou conserver) le pouvoir politique duquel l'Angleterre avait écarté les Noirs à l'indépendance en 1910.

Que veulent les Noirs? L'indépendance? Ce qui équivaudrait à chasser les Blancs de l'Afrique du Sud? Non, ce n'est pas ce que veulent les Noirs. Cela est inscrit dans la «Charte de la liberté» de l'ANC, charte à laquelle adhèrent presque tous les mouvements anti-apartheid de l'Afrique du Sud. Article premier de la Charte de la liberté: «L'Afrique du Sud appartient à tous: Noirs et Blancs». Les Noirs veulent-ils donc le pouvoir, parce qu'ils sont majoritaires et les blancs minoritaires? Non, ce n'est pas ce que veulent les Noirs. Cela est aussi inscrit dans la Charte de la liberté. La lutte des Noirs contre l'apartheid n'est pas une lutte pour le pouvoir; ce n'est pas une lutte du Noir contre le Blanc. Alors que veulent les Noirs? Tout simplement un régime juste où Noirs et Blancs coexistent avec des droits égaux. La lutte contre l'apartheid, c'est la lutte pour le rétablissement d'une vie normale où Noirs et Blancs vivraient ensemble comme des êtres humains, comme cela se fait partout ailleurs.

La lutte contre l'apartheid est comparable à celle des femmes, c'est une lutte pour l'égalité de droits et non une lutte pour le pouvoir politique, même si l'égalité des droits peut porter, par le jeu de la démocratie, un Noir au pouvoir. Ne dit-on pas, en vertu de la Charte des droits de l'homme, soutenue par les Nations unies, que la démoc-

ratie n'a de sens que lorsqu'elle se réfère à tous les individus quel que soit leur sexe, quelle que soit leur religion et quelle que soit leur race?

Contrairement à ce que vous dites, M. Wagnière, les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud sont réclamées par les Noirs sud-africains eux-mêmes: Nelson Mandela depuis 1949, Steve Biko, des années 60 jusqu'en 1977 (date de son assassinat par la police), Mgr Desmond Tutu et le pasteur Alan Boesak et tant d'autres depuis de nombreuses années. Le leader noir de Soweto, Dr Ntato, déclarait sur le réseau ABC, à l'émission Night-Line au mois d'août: «Les pressions économiques contre l'Afrique du Sud, feront mal à tous, à nous autres Noirs aussi mais nous souffrons tellement dans ce pays que souffrir un peu plus pour enfin avoir la liberté n'est qu'une excellente chose».

En dépit de ces déclarations, s'entêter à répéter que les sanctions économiques feront mal aux Noirs et que par conséquent, qu'il n'y ait pas lieu de les prendre, c'est faire preuve de mauvaise volonté et étaler sa nette préférence pour un régime raciste qui humilie et insulte toute personne noire, un régime qui devrait faire honte à toute personne blanche moindrement éprise de justice.

La diversité des races humaines constitue un trésor, une richesse extraordinaire que, hélas, l'homme n'a pas toujours su apprécier à sa juste valeur. Quel dommage!

Antoine AHUA
Ingénieur-économiste
Québec

Spécial
"First Lady" ...
1/2
prix
sur perçage
des oreilles!



Le Temps des Fêtes est à nos portes. Alors profitez dès maintenant de ce spécial "First Lady" - perçage des oreilles et boutons mode - les deux à 1/2 prix! Choix de trois ravissants modèles:

Ord. Simpson	Vente
Boutons acier inoxydable 9.99	4.99
Boutons plaqué or	5.99
Boutons pierres de naissance	7.49

Achat en personne seulement
Service "First Lady" pour perçage des oreilles, 250, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Les personnes âgées de moins de 18 ans doivent fournir une permission écrite des parents.

Magasin centre-ville:
Heures d'affaires régulières
Magasins de banlieue:
Jeudi et vendredi - de 17h à 21h
Samedi - de 10h à 17h

À Noël, Simpson c'est bien moi

Une nouvelle présence

Noël! Une nouvelle présence
Au cœur de notre humanité
Noël! La joie de l'espérance
Dans les cœurs les plus angoissés
Noël! Le sens profond de la fête
C'est la dilatation des cœurs
C'est le calme entre deux tempêtes
C'est dans l'âme un sourire

intérieur
Au cœur du quotidien la présence infinie
De l'enfant au berceau devenu un Sauveur
Parce qu'il apporta un message de vie
En sachant nous tracer le chemin du bonheur
Noël! Ça devrait être prise de conscience
Même pour les humains les plus loin de Jésus
Tous ceux qui ont perdu le pur esprit d'enfance
Il faut le retrouver, mettre son Ame à nu.
Paul LEGENDRE
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire soigneusement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant le principe de l'anonymat, LA PRESSE se réserve le droit d'attribuer les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible, écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: Tribune Libre, LA PRESSE, C.P. 6388, succ. Presses d'Ardenne, Montréal, H2Y 3M7.

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Raviter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Grandes annonces	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carnets et professions, associations	285-7320

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON SÉDUIT LE JET-SET À GSTAAD

Frank Sinatra: C'est merveilleux!

Après le *Tonight Show* de Johnny Carson, les *Victoires de la musique* en France, André-Philippe Gagnon termine l'année avec les éloges de Frank Sinatra en Suisse.

JEAN BEAUNOYER

« It's marvelous! How do you say in french? C'est merveilleux! », disait Frank Sinatra après avoir entendu André-Philippe chanter *New York, New York* à sa table. L'événement avait lieu, hier, au Palace Hotel de Gstaad lors du spectacle de charité de trois heures, *Cinéma chante*.

Il s'agissait d'un spectacle télédiffusé en Suisse et pour l'Europe par l'entremise d'Antenne 2 qui aura permis au jet-set international de découvrir l'imitateur québécois dès le lever de rideau.

« J'ouvrais le spectacle et je chantais derrière le rideau comme je l'avais fait à Paris, nous disait hier soir André-Philippe Gagnon

au téléphone. Dès qu'on m'a vu, les gens ont cessé de parler. La réaction a été bonne, un peu comme à Paris. Quand je suis revenu pour le deuxième numéro, je me suis rendu à la table de monsieur Sinatra et il souriait. Après le spectacle, nous lui avons demandé comment il avait apprécié et il a dit que c'était merveilleux.

« À la table, il était accompagné de son épouse, de Roger Moore et de sa femme. Sinatra est un homme extrêmement poli et de grande classe. À chaque fois qu'une femme quitte sa place, il se lève par politesse. J'ai longuement conversé avec Roger Moore qui m'a dit qu'il ne voulait plus faire de James Bond. C'était très huppé, de très grande classe dans cette salle de 300 personnes mais tout le monde était accessible et relax. Sur scène Marlène Jobert a chanté. J'étais à la même table que Julie Andrews et Robert Charlebois ».

Spectacle monté pour venir en aide aux 20 000 enfants cambodgiens regroupés dans

un camp en Thaïlande, *Cinéma chante* réunissait ministres, ambassadeurs et vedettes internationales dans la salle la plus riche au monde. Restaurés par le prestigieux Maxime de Paris, véhiculés par des Rolls-Royce, Mercedes, Jaguar bien en évidence à la porte, ces personnalités ont laissé une forte somme pour la bonne cause. André-Philippe de Loretteville en a été ébloui pour quelques jours et reviendra aujourd'hui vivre la période des fêtes en famille avant de poursuivre les répétitions de son spectacle de mars à la Place des Arts.

Il n'aura pas chanté en compagnie de Sinatra mais anecdote savoureuse, s'il en fut, Sinatra a monté sur scène et a subitement manifesté le désir de chanter. Ce qui surprit tout le monde et surtout le pianiste qui avait délaissé son piano. Pas de piano, pas de chanson.

Décidément, on ne peut pas tout avoir dans la vie.



Cinéma chante réunissait ministres, ambassadeurs et vedettes internationales dans la salle la plus riche au monde, au Palace Hotel.

Noël à Nomingue

En ce temps-là, il y a de cela quelque cinquante ans, nous habitions Nomingue. Nous habitions également l'hiver, sorte de lieu atmosphérique où l'on entrerait à la Sainte-Catherine pour en ressortir quelque part autour de Pâques. C'était la veille de Noël. Maman avait été très occupée toute la journée à des travaux de couture pour ses clientes et nous avait déclaré qu'elle avait trop de travail pour pouvoir décorer le sapin de Noël. Nous en avions le cœur gros. Il ne venait pas à nos esprits d'enfants que quelqu'un d'autre put le faire à sa place.

Comme tous les 24 décembre, nous mangions sur le coin de la table, chacun son tour, parce que maman servait les crêpes à mesure qu'elle les faisait cuire sur le poêle. On accompagnait les premières de beurre et les dernières de cassonade ou de sirop d'érable, en guise de dessert.

Ce soir-là, à peine sortis de table, nous montrions nous coucher à l'étage qui n'était chauffé que par une faible montée d'air de la cuisine. Les trois garçons, nous nous serions les uns contre les autres, dans le grand lit, pour nous réchauffer. Et le sommeil venait vite, car plus nous dormions tôt, nous avait-on dit, plus minuit viendrait rapidement.

Nous nous levâmes donc au milieu de la nuit, passant devant la porte close du salon où se trouvait le fatidique sapin, pour nous rendre à la messe de minuit.



Le retour de la messe de minuit, de Edmond Massicotte.

Dans la rue, c'était un véritable émerveillement: tout le village réveillé d'un seul coup, les fenêtres des maisons illuminées, les carioles des habitants des rangs faisant tinter leurs grelots sur la route dont nous étions séparés par des bancs de neige qui nous venaient aux épaules. Tous les villageois se rendaient ainsi à l'église dans une ambiance de joie et de mystère.

À minuit juste, du haut du jubé, mon père entonna le *Minuit chrétiens* de sa voix de ténor que l'émotion rendait éloquent. Nous, les enfants, étions, comme d'habitude, dans le chœur entou-

rant l'autel. Il y eut la première messe, chantée en latin par le vieux chantre paroissial, puis la deuxième et la troisième, accompagnées de cantiques de Noël que chacun répétait en soi-même: Ça bergers assemblons-nous, Il est né le divin enfant, Nouvelle agréable, Adeste fideles, Les Anges dans nos campagnes... L'Enfant Jésus en cire avait été déposé dans la crèche, dans un décor de collines dénudées en papier gris qui occupait la place d'un autel latéral. Tout cela nous semblait tellement réel...aussi réel que les arômes de réveillon qui commençaient à hanter notre

imagination, comme dans le conte d'Alphonse Daudet.

Puis, tous les paroissiens se précipitèrent dans la rue, en une joyeuse cohue animée des souhaits de joie et de bonheur qu'on s'échangeait. La parade des carioles et de leurs grelots avait repris au pied du grand escalier qui descendait de l'église à la rue. Nous avions tellement hâte d'entrer à la maison que c'est à peine si nous ressentions la morsure du froid sec de cette nuit étoilée. Mais plus nous approchions, plus l'angoisse nous étirait, car les enfants croient toujours, malgré tout, aux mensonges des parents. Allions-nous retrouver notre sapin de Noël nu?

Le salon était maintenant illuminé et, derrière la porte grande ouverte, nous attendait un bel arbre de Noël tout habillé de guirlandes, de glaçons de plomb brillants et de boules de cristal multicolores. À son pied, une crèche rudimentaire faite dans une boîte de carton recouverte de colle et de gros sel où souriait un minuscule petit Jésus. Le miracle s'était accompli.

Je crois bien que ce fut le plus beau cadeau que nous eûmes cette année-là!

JEAN-CLAUDE DUSSAULT

Jean-Claude Dussault est écrivain et journaliste. Il a publié une dizaine de livres et dirige depuis 1967 le service des Arts et Spectacles à LA PRESSE.

Ducharme: d'autres indices

À la suite de la publication de l'article dans LA PRESSE, hier, associant l'écrivain Réjean Ducharme à l'artiste Roch Plante qui expose ses oeuvres à la galerie Pink, une jeune galerie de la Petite Bourgogne, rue Notre-Dame ouest, certains appels téléphoniques, toujours sous le couvert de l'anonymat, sont venus confirmer ce qui, de toutes façons, était un secret de polichinelle dans un certain milieu de la littérature et du cinéma.

La personne qui sert d'intermédiaire à Roch Plante, Claire Richard, une ancienne comédienne, est la même qui sert d'intermédiaire à M. Ducharme dans diverses circonstances. Son nom est inscrit sur le générique des *Bons débarras*, un film de Mankiewicz sur un scénario de Réjean Ducharme. C'est avec elle que l'écrivain vivrait depuis plusieurs années.

ARCHAMBAULT

VENTE APRÈS NOËL
2 JOURS SEULEMENT

Jeudi, 26 décembre de 13 h à 21 h
Vendredi, 27 décembre de 9 h 30 à 21 h

PRIX RÉDUITS SUR TOUT!

Disques, disques compacts et cassettes

SUPER SPÉCIAUX

(Quantité limitée - Tant qu'il y en aura - Une copie par client)

Jeudi, 26 décembre à 13 heures



FRANCIS CABREL

GINETTE RENO

Photos de voyages 3⁹⁹

4⁹⁹

Vendredi, 27 décembre à 9 h 30 a.m.



EDITH BUTLER

SADE

Le party d'Edith 3⁹⁹

Première 4⁹⁹

Lot choisi de disques et cassettes à partir de 1.99

(Artistes tels que: F. Thibault, Offenbach, Corbeau, Mauriat, Ferrat, Octobre, Brel, Beart, Roy.)

Disques classiques jusqu'à 60% de réduction.

(Lot choisi de disques importés en vente à partir de 2.99 jusqu'à 6.99)

(Valeur de 7.99 à 17.99)

GRATUITI Avec tout achat aux 1 000 premiers clients un long-jeu pour enfants: «ULYSSE 31» (Valeur de 10.00)

ARCHAMBAULT
MUSIQUE

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 849-6201 COMPLEXE DESJARDINS 288-2444
VOS MAGASINS POUR LE DISQUE COMPACT
COMPTOIR TICKETRON
BILLETTS EN VENTE AU MAGASIN BERRI-ST-CATHERINE



Claude Gingras

Noël: relâche partout, sauf chez nos Musici



Marie Eykel, la vedette de *Passe-partout* à la télévision, sera la narratrice d'un concert de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal, « pour enfants de tous les âges », samedi soir, au Pollack Hall.

Les « solistes » seront six enfants âgés de 6 à 10 ans.

La *Symphonie des jouets* sera suivie du Concerto en ré majeur pour clavecin ou piano de Haydn, joué par Minna Shin, pianiste montréalaise de 16 ans.

Le programme sera complété par une oeuvre de Tchaïkovsky connue en français sous le titre *Album pour les enfants*. À l'origine, il s'agit d'une suite de 24 petites pièces dites « faciles », pour piano. On l'entendra dans un arrangement pour orchestre de Rostislav Dubinsky (le violoniste du Trio Borodine, dont Turovsky est le violoncelliste), arrangement par ailleurs agré-

ment d'un conte, de Marie Eykel et Monique Zeiber-Régimbald, lu par Marie Eykel dont le nom est associé à une populaire émission de télévision, *Passe-partout*.

Ce programme spécial des Musici sera repris dimanche après-midi, 14 h 30, au Cégep de Joliette. La semaine dernière, le dimanche 15, il était donné une première fois au Grand Théâtre de Québec et attirera plus de 1000 enfants et adultes.

Janvier à l'OSM

L'Orchestre Symphonique de Montréal, en relâche depuis ses trois *Messiah* de la semaine dernière, reprendra ses concerts dans les premiers jours de janvier.

Charles Dutoit, absent depuis la mi-novembre et de retour à la mi-février seulement, fera un saut de quelques jours après le Premier de l'an, pour diriger deux concerts de l'OSM à l'extérieur: le 5 à Lachine, à l'église des Saint-Anges, et le 6 à Terrebonne, à l'église Saint-Louis-de-France.

Les concerts de l'OSM à la salle Wilfrid-Pelletier reprendront le 7.

Le mois de janvier comprendra quatre concerts doubles, qui suivront l'horaire habituel mardi-mercredi (aucun changement de soir à cause de l'opéra en janvier!) et marqueront la reprise de la saison dans chacune des trois grandes séries du soir: « Air Canada » les 7 et 8 et les 28 et 29, « Grands Concerts » les 14 et 15, « Concerts Gala » les 21 et 22.

Trois chefs invités y feront leurs débuts à l'OSM: le Tchèque Zdenek Kosler (14 et 15), le Hongrois Moshe Atzmon (les 21 et 22) et l'Américain Christopher Keene (28 et 29). Erich Kunzel,

chef des Cincinnati Pops, qui dirigera les 7 et 8, s'est déjà produit à l'OSM.

Le programme de M. Kunzel comprend une sélection orchestrale de la comédie musicale *Evita* et le célèbre *Concierto de Aranjuez*, de Rodrigo, avec le guitariste canadien Norbert Kraft, qui remportait récemment le premier prix au dixième Concours Andrés-Segovia, à Majorque.

Zdenek Kosler, premier chef et directeur artistique du Théâtre National d'Opéra de Prague, dirigera des extraits de *Ma Vlast*, de Smetana, et le Concerto pour violon de Beethoven avec Yehudi Menuhin.

Moshe Atzmon, qui a émigré en Israël en 1944, est maintenant premier chef de l'Orchestre Symphonique de Bâle, en Suisse. Il dirigera la Symphonie no 32 de Mozart et la quatrième Symphonie de Bruckner; le soliste, le pianiste brésilien Nelson Freire, jouera la *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov.

Enfin, Christopher Keene, directeur artistique du New York City Opera, a choisi un programme scandinave: oeuvres du Finlandais Jean Sibelius, du Danois Carl Nielsen, du Suédois Hugo Alfvén, et Concerto pour piano du Norvégien Edvard Grieg avec comme soliste le Canadien Jon Kimura-Parker, gagnant du premier prix au Concours de Leeds l'an dernier.

L'OSM annonce qu'un « Musiologue » sera organisé autour de Yehudi Menuhin à l'occasion de son passage à Montréal: Maryvonne Kendérgi l'interviewera en public le mercredi 15 janvier, à 12 h 15, au Piano Nobile de la salle Wilfrid-Pelletier. M. Menuhin, comme on sait, parle un excellent français. L'entrée sera libre.

Babar revient au cinéma avec le Père Noël

OTTAWA (AFP) — Babar, le petit éléphant dont les aventures en bandes dessinées, plus d'une trentaine, ont été traduites en 17 langues, sera bientôt de retour à l'écran.

Un dessin animé, «Babar et le père Noël», est en effet actuellement en préparation à Ottawa dans les studios Atkinson Film-Arts, la division d'animation de la société Crawly's International.

Le futur dessin animé d'une durée de 30 minutes environ sera projeté en première mondiale à Canne, fin avril, à l'occasion du Marché international de la télévision, affirme

Marilyn Read, une ancienne journaliste convertie au film d'animation et co-productrice du projet dont elle est également à l'origine.

C'est Marilyn Read qui a réussi à convaincre, en janvier 1985 à Paris, Laurent de Brunhoff de se lancer dans l'aventure. Laurent de Brunhoff a repris en 1946 les histoires de Babar, personnage créé en 1931 par son père Jean de Brunhoff pour distraire ses enfants et abandonné à la mort de celui-ci en 1937.

Deux albums, «Histoire de Babar» (le premier de la série) et «Babar en Amérique», ont déjà été portés au petit écran en 1971 par le réseau de télévision américain NBC qui en

avait confié la réalisation aux créateurs du dessin animé «Snoopy», Bill Malendez et Lee Mendelson, tandis que Peter Ustinov prêtait sa voix aux différents personnages.

«Babar et le père Noël», qui est réalisé en anglais et en français par Gerry Capelle, dispose d'un budget de \$685,000, il a déjà été acheté par la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) pour diffusion à Noël 1986. Il intéresse également la deuxième chaîne française 2, qui avait passé les deux premiers dessins animés en versions doublées et avec qui sont menés actuellement des pourparlers.

A l'occasion des fêtes
CINÉMA L'AMOUR
fermera à 18h30 le 24 déc. et
ouvrira à 18h le 25 décembre
MEILLEURS VŒUX!
DES DEMAIN IENNE Cote 100
HUSTLER 18 ans
TABOO
AMERICAN-STYLE
LES MIEUX DE L'AMOUR
24 FILM PRODUIT

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

PRIMA FILM PRÉSENTE

“Au Festival des Films du Monde de Montréal, **PADRE NUESTRO** a triomphé devant une salle folle de joie, ravie de voir le clergé mêlé à des aventures aussi sentimentales que scabreuses...”
— Claire Devarieux, LE MONDE

“Une comédie noire... un très beau film... plein d'un humour rafraîchissant...”
— Louis-Guy Lemieux, LE SOLEIL DE QUÉBEC

“PADRE NUESTRO connaîtra certainement un grand succès de salle. Le spectateur québécois y trouvera de bons moments comiques et l'occasion d'une étonnante réflexion...”
— Paule La Roche, LE DROIT D'OTTAWA

“On rit beaucoup, d'un rire sainement sacrilège...”
— Claude Beylle, L'AVANT-SCÈNE

PADRE NUESTRO

VERSION FRANÇAISE



GRAND PRIX DES AMÉRIQUES FESTIVAL DES FILMS DU MONDE MONTRÉAL 1985

Avec FERNANDO REY, FRANCISCO RABAL, VICTORIA ABRIL
distribué par LES FILMS SMC
LE DAUPHIN 1:00, 3:00, 5:00, 7:30, 9:30
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000

JULIA MIRELES, JOHNSON, PLACIDO DOMINGO
CARMEN
10 MOIS
2:00, 5:00, 8:00
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

Rene Malo présente
JEAN-CHARLES TACCHELLA
ESCALIER C
14 ANS
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

JEAN BEAUDIN
VIVAFILM
LE MATOU
14 ANS
1:15, 4:00, 6:45, 9:15
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

5 MOIS 18 ANS
STALLONE
RAMBO II (LA MISSION)
VERSION FRANÇAISE
Plus: «L'ENFER DE LA VIOLENCE»
MONTRÉAL
1584 MT-ROYAL, PAPINEAU 521-7870

Marie-Laure REYRE présente
CHARLOTTE GAINSBORG
l'effrontée
un film de CLAUDE MILLER

Un miracle de film...
— Marc Esposito (PREMIERE)

Claude Miller a réussi un film absolument magique
— Michel Braudeau (LE MONDE)

Le film est une pure merveille. Il est formidable.
— François Forestier (L'EXPRESS)

“L'effrontée”, est le plus joli film sur le passage de l'enfance à l'adolescence, qui ait jamais été fait.
— Monique Pantel (FRANCE-SOIR)

avec BERNADETTE LAFONT et JEAN-CLAUDE BRIALY
scénario de CLAUDE MILLER - LUC BERAUD
BERNARD STORA - ANNIE MILLER

BERRI 6:00, 8:15, 10:15
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

“ALLEZ VOIR CE FILM!”
FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR!
9 sur 10 Tout près de la perfection! — Richard Gay (BON DIMANCHE)

“Ce film au rythme enlevé est une véritable bouffée d'air frais.” — Marcel Jean (LE DEVOIR)

“Il provoque le rire parce qu'au fond, ce sont parfois les choses les plus simples qui demeurent les plus drôles.” — Pierre Leroux (JOURNAL DE MTL)

Tous les acteurs sont également bons, justes, drôles, et finalement attachants.” — Francine Grimaldi (MTL-EXPRESS)

2 MOIS

MAINTENANT au BERRI

PRIMA FILM PRÉSENTE
ROLAND GIRAUD — MICHEL BOUJENAH — ANDRÉ DUSSOLIER
le NOUVEAU film de Coline Serreau
3 HOMMES et un couffin
distribué par LES FILMS SMC

ou LES AVENTURES DE 3 PLAYBOYS ET LEUR BÉBÉ

BERRI: 6:00, 8:10, 10:15
ASTRE: 8:00 et 10:00
BERRI ASTRE
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001

une présentation spéciale de STEVEN SPIELBERG
LES GOONIES
En Version Française
Un film de RICHARD DONNER

BERRI: 10:15, 12:45, 3:15, 7:00, 9:30. ODEON-LAVAL et LONGUEUIL: 2:30, 5:00, 7:30, 10:00. ASTRE: 1:10, 3:20, 5:30, 7:40, 9:30. PARADIS: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40.

BERRI LONGUEUIL
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 PLACE LONGUEUIL 878-7451

ODEON-LAVAL PARADIS ASTRE
CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 887-5207 8215, RUE HOCHÉLAGA, 354-3110 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR
REBONDISSANTE
Une aventure adaptée des albums: “ASTÉRIX GLADIATEUR” et “ASTÉRIX LÉGIONNAIRE”

BERRI: 10:00, 12:00, 2:00, 4:00 et 9:45, 11:45, 1:45, 3:45. CREMAZIE: 9:45, 11:35 dès demain! MERCIER, LONGUEUIL, ODEON-LAVAL: 10:00, 12:00. CARTIER-LAVAL: 10:00, 11:50. BROSSARD: 10:15, 12:15, 2:15. ASTRE: 1:00, 2:45, 4:30, 6:15.

BERRI CREMAZIE
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

MERCIER CARTIER-LAVAL LONGUEUIL
STE-CATHERINE - PLE-3 255-8224 226 BOUL. DES LAURENTIDES 863-5124 PLACE LONGUEUIL 878-7451

ODEON-LAVAL BROSSARD ASTRE
CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 887-5207 MAIL CHAMPLAIN 485-5000 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001

“UN FILM AMUSANT ET ORIGINAL QUI SAURA SÉDUIRE UN PUBLIC AVIDE D'HISTOIRES FANTASTIQUES.”
— Martin Smith, Journal de Montréal

“UN SPECTACLE DE PREMIÈRE CLASSE AUSSI BON QUE ‘LA GUERRE DES TUQUES.’”
— Bruce Bailey, La Gazette

ROCK DEMERS PRÉSENTE
CONTES POUR TOUS #2

3 HOMMES et un couffin
ou LES AVENTURES DE 3 PLAYBOYS ET LEUR BÉBÉ

BERRI: 6:00, 8:10, 10:15
ASTRE: 8:00 et 10:00
BERRI ASTRE
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001

Une sélection du “CLUB DES GRANDES PREMIÈRES”
Coca-Cola Live provi-soir
Santa Claus
LE FILM
Version Française

BERRI: 10:00, 12:30, 3:00, 5:20, 7:40, 9:55. BROSSARD: 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15. DAUPHIN: 12:00, 2:15, 4:30, 7:00, 9:15. MONTRÉAL: 12:35, 2:55, 5:15, 7:35, 9:50. 25 décembre et 1er janvier: 12:35, 2:55, 5:15, 7:35.

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LE DAUPHIN BROSSARD MONTREAL
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000 MAIL CHAMPLAIN 485-5000 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870

Agnès de Dieu
UN FILM DE NORMAN JARVIS
AVEC JANE FONDA ANNE BANCROFT MEG TILLY

1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

ST-DENIS - JARRY 388-5577

RETOUR VERS LE FUTUR
THE POWER OF LOVE
THE MOVIE
THE NEWS

CHAMPLAIN: 12:00, 2:15, 4:30, 7:00, 9:05 (plus ven. et sam. à 11:45 a.m.). JEAN-TALON: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:40. ODEON-LAVAL et LONGUEUIL: 2:00, 4:30, 7:00, 9:25, 11:30. VERDUN: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30. PARADIS: 1:20, 3:30, 5:40, 7:50, 10:00.

CHAMPLAIN JEAN-TALON
ST-CATHERINE - PAPINEAU 524-1885 2 RUES A L'EST DE PLE-IX 725-7000

LONGUEUIL ODEON LAVAL PARADIS
PLACE LONGUEUIL 878-7451 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 887-5207 8215, RUE HOCHÉLAGA, 354-3110

VERDUN CHATEAUGUAY MASKA ST-JEROME
3841 WELLINGTON 784-2092 CINÉMA CHATEAUGUAY ST-HYACINTHE, 774-2370 CINÉMA REX

OPÉRATION
Beurre de Pinottes
UN FILM DE MICHAEL RUBBO

VERSION FRANÇAISE RÉALISÉE PAR ANDRÉ MELANÇON

CHANSONS THÈMES CÉLINE DION

Matinées dans tous nos cinémas du 20 décembre au 5 janvier!

BERRI: 12:45, 11:50, 1:55, 4:00, 6:00, 8:10, 10:10. ODEON-LAVAL, LONGUEUIL: 10:15, 12:15. BROSSARD: 1:00, 11:50. MONTRÉAL: 12:00, 2:00, 4:00. PARADIS: 1:00, 2:55, 4:40, 6:25, 8:10, 10:00.

BERRI LONGUEUIL
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 PLACE LONGUEUIL 878-7451

BROSSARD ODEON LAVAL PARADIS
MAIL CHAMPLAIN 485-5000 CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 887-5207 8215, RUE HOCHÉLAGA, 354-3110

MONTREAL MASKA SHERBROOKE TROIS RIVIÈRES
1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870 ST-HYACINTHE, 774-2370 CINÉMA BELVEDÈRE CINÉMA FLEUR DE LYS

THEM A CHORUS LIFE
A CHORUS LIFE

2:30, 4:45, 7:00, 9:15

PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4565

TAYLOR HACKFORD FILM
BARYSHNIKOV HINES
WHITE NIGHTS

AUCUN LAISSEZ-PASSER ACCEPTÉ POUR CE FILM

PLAZA ALEXIS NIHON SQUARE DECARIE BROSSARD
NIVEAU DU METRO ATWATER 835-4248 DECARIE, 809 DE JEAN-TALON 341-3100 MAIL CHAMPLAIN 485-5000

BONAVENTURE ASTRE SHERBROOKE
PLACE BONAVENTURE 861-2728 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001 CINÉMA CAPITOL

ROCKY IV
EN VERSION FRANÇAISE

CHAMPLAIN: 1:05, 3:15, 5:00, 7:15, 9:25 (plus ven. et sam. à 11:30 p.m.). CREMAZIE: 2:00, 3:50, 5:50, 7:50, 9:50. MERCIER: 2:00, 4:00, 6:00, 7:55, 9:50. CARTIER LAVAL: 2:00, 3:50, 5:45, 7:40, 9:30. BROSSARD: 1:45, 3:45, 5:45, 7:45, 9:45. ASTRE: 1:15, 3:15, 5:00, 7:00, 9:00, 11:00.

CHAMPLAIN CREMAZIE CARTIER LAVAL
ST-CATHERINE - PAPINEAU 524-1885 ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 228 BOUL. DES LAURENTIDES 863-5124

MERCIER BROSSARD ASTRE
ST-CATHERINE - PLE-IX 255-8224 MAIL CHAMPLAIN 485-5000 ST-LÉONARD, 9480 LACORDAIRE, 327-5001

MASCOUCHE DORION CHATEAUGUAY CAPITOL St-Jean,
3181, BOUL. MASCOUCHE, 474-4141 181 HANWOOD, 485-7010 CINÉMA CHATEAUGUAY FLUR DE LYS & Trois-Rivières.

OUT OF AFRICA
A UNIVERSAL Picture

AUCUN LAISSEZ-PASSER ACCEPTÉ POUR CE FILM

ALEXIS-NIHON: 1:00, 4:00, 7:00, 9:45
DECARIE: 1:00, 4:00, 7:00, 10:00

PLAZA ALEXIS NIHON SQUARE DECARIE
NIVEAU DU METRO ATWATER 835-4248 DECARIE, 809 DE JEAN-TALON 341-3100

Les grands Ballets Canadiens présentent

Casse-Noisette

Chorégraphie de Fernand Nault • Musique de Tchaïkovsky

POUR TOUS LES ENFANTS PETITS ET GRANDS!

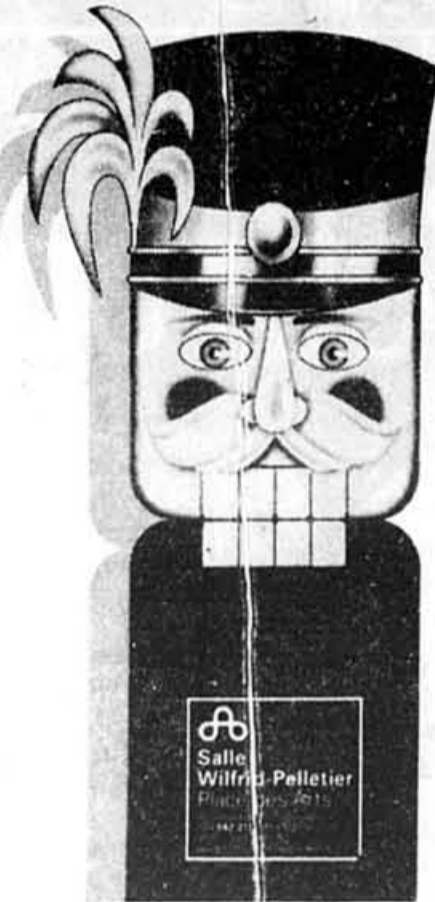
À 19h30, 27 et 28 décembre 1985.

À 14h, les 26 et 28 décembre 1985.

Billets: 24 \$, 16 \$, 8 \$
Enfants, étudiants, 3^e âge: 12 \$*

Commanditaires:
19 décembre, Caron Bélanger Clarkson Gordon;
21 décembre, Pâtisserie de Gascogne;
28 décembre, Hôtel Le Quatre Saisons

*Les étudiants et personnes du troisième âge devront s'identifier à chacune des représentations.



Salle Wilfrid Pelletier
Place des Arts

Brazil sera finalement présenté aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — Les studios Universal ont hissé le drapeau blanc et ont finalement accepté, après une longue polémique, de distribuer aux États-Unis le film de Terry Gilliam, *Brazil*, sans en tronquer la fin.

Brazil, sorte de 1984 fantastique et comique où le héros se bat contre une société bureaucratique et déshumanisée, sort cette semaine à New York, juste à temps pour avoir une chance de se qualifier dans la course aux Oscars.

La querelle entre le studio et Gilliam, ancien membre de l'équipe des *Monty Python*, agitant Hollywood depuis plusieurs mois.

M. Sidney Sheinberg, président de MCA, filiale d'Universal, trouvait le film trop long et trop déprimant, surtout la fin dont il demandait la modification. Gilliam avait accepté de réduire son œuvre de quelques minutes, mais avait refusé de changer la fin.

Bien que *Brazil* soit sorti au printemps dernier en Europe où il avait reçu un excellent accueil, Universal ne voulait pas toujours le distribuer en Amérique et chacun campait sur ses positions. Le film a été réalisé pour un budget de \$15 millions.

DERNIÈRE PROLONGATION
3 représentations seulement pour toute la famille durant la période des fêtes.

Le Seigneur des Anneaux

de J.R.R. Tolkien

Une production du Théâtre Sans Fil en collaboration avec la NGT et le CNA.

MISE EN SCÈNE: ANDRÉ VIENS
Conception visuelle: Michel Demers
Direction musicale: Jean Sauvageau
Dialogues: Pierre Voyer
Éclairages: Michel Beaulieu

théâtre denise-pelletier
4353, Ste-Catherine est. Mt
Direction artistique: Jean-Luc Bastien

65 MARIONNETTES GÉANTES

RÉSERVEZ AU: (514) 253-8974

Joyeux "Temps des Fêtes" Message de France Film

AMADEUS
STALLONE RAMBO II (LA MISSION)
COCOON
RETOUR VERS LE FUTUR
ROCKY IV

CINÉMAS EN PÉRIPHÉRIE

Gene Hackman Ann-Margret Ellen Burstyn
Amy Madigan Ally Sheedy AND Brian Dennehy

«Digne successeur de TERMS OF ENDEARMENT...
Le genre de drame attachant qui mérite bien les files d'attente.»
— Bruce Williamson, Playboy Magazine

«Lifetime est un film à Oscars...
Vous voudrez le voir deux fois!»
— Judith Criss, WOR-TV



Twice in a Lifetime



A Bud Yorkin Film Twice In A Lifetime

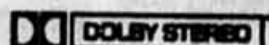
EXECUTIVE PRODUCER: David Salven
MUSIC BY: Pat Metheny
WRITTEN BY: Colin Welland
PRODUCED AND DIRECTED BY: Bud Yorkin

© 1985 The Yorkin Company. RELEASED IN CANADA THROUGH PAN-CANADIAN FILM DISTRIBUTORS

Dès demain!

1:30 - 3:45 - 7:30 - 9:30

PLAZA ALEXIS NIHOON
NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246



PLEINS YEUX SUR PORTE-BONHEUR

pour les passionnés de variétés

En cette veille de Noël (en reprise la veille du Jour de l'An) une famille se voit offrir de superbes étrennes alors que les téléspectateurs, eux, reçoivent en cadeau un scintillant spectacle. *Porte-Bonheur* un variété éblouissant auquel Patrick Sabatier vous convie en compagnie de Michel Sardou, Le grand orchestre du Splendid, Jane Rhode, Les Forbans, Billy, Jean-Jacques Goldman, Peter et Sloane, La Compagnie Créole et Jairo. Une heure et demie remplie de présents pour tous les âges et tous les goûts, de «L'Ave Maria» à «La chanson d'Astérix». Faites-vous un divertissant cadeau des Fêtes en regardant *Porte-Bonheur* ce mardi 24 décembre à 22h10, en reprise le 31 à 14h40 à l'antenne de TVFQ, chaîne 99.



99 PLEINS YEUX SUR TVFQ

«Bonne Année!»

Commencez 1986 en beauté! Nos restaurants et bars vous proposent des festins variés pour célébrer le Nouvel An en famille ou entre amis.

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Un réveillon inoubliable et une vue imprenable sur Montréal, au Tour de Ville, l'unique restaurant tournant de Montréal. Repas gastronomique, 85 \$ par personne.

Fêtez la nouvelle année, au bar du Tour de Ville. Danse, de 20h à 3h, hors-d'œuvre et piccolo mousseux, 25 \$ par personne.

Hugo présente un grand repas gastronomique de 8 services, pour les fins gourmets, 85 \$ par personne.

Repas, revue et réveillon au dîner-théâtre Les Masques! Débutez la soirée avec un repas de 8 services puis assistez à la populaire revue musicale «Hats!», suivie d'un réveillon endiablé! De 19h à 2h, 100 \$ par personne. Votre réservation est confirmée seulement à l'achat de vos billets.

NOUVEL AN

Savourez le réputé brunch du Tour de Ville. De 10h à 15h, 25 \$ par personne, 13,75 \$ pour les moins de 10 ans.

De 17h à 22h., choisissez parmi 3 repas spéciaux au Tour de Ville. Menus de 23,75 \$ à 32,50 \$.

31 DÉC.

1er JAN.



Réervations: (514) 879-1370, poste 3203

Montréal gastronomique

Le Grand HOTEL

Béjart entre Dracula et Méphistophélès

BRUXELLES, (AFP) — Maurice Béjart, metteur en scène de la nouvelle production de l'opéra de Johann Strauss-Jr. *La Chauve-souris*, pour l'Opéra national de Belgique, a causé lors de sa présentation le week-end dernier quelque surprise par

sa vision très noire, avec un accueil chaleureux du public et une presse davantage critique bien que cordiale dans l'ensemble.

La *chauve-souris* de Béjart sous le signe de *Dracula* titre le *Solo*, tandis que *la Libre Belgique* ne mentionne le metteur en scène

que pour louer « le décor dressé par Jorge Jara, suivant le parti ingénieux qu'a tiré Béjart de l'espace du cirque royal » (la Monnaie siège habituel de l'Opéra de Belgique à Bruxelles est actuellement en travaux).

Avec Béjart, commente le *Solo*, « dans cette prolifération très baroque de créatures nocturnes

(...) le prince Orlofsky se mue en prince des ténèbres, entouré de personnages très felliniens (...) prince comique ou alter ego de ce diable noir et rouge, mélange de *Dracula* et de *Méphisto* qui hante l'oeuvre entière, observe, ricane, protège, enveloppe, provoque et menace ».

Ne manquez pas le **SOLDE GÉANT** de l'après-Noël

du 26 déc. à 13 h au 28 déc. Des milliers d'ubaines

Place Bonaventure

PROCHAIN ARRÊT AU NOUVEL AN

Dernier jour de magasinage avant Noël

HORAIRE RÉVISÉ

23:45 — Entrevue avec le cardinal Paul-Emile Léger

00:00 — Messe de minuit (1)

01:00 — Cinéma de fin de soirée «Milliardaire pour un jour»

15:00 — General Hospital

Une veille du premier de l'An inoubliable

La cuisine Szechuan à son meilleur servie dans l'intimité du

BAR NEW YORK

avec vos chansons et pièces de piano préférées \$25.00 par personne (bar, taxe et pourboire en sus)

abacus

2144, rue Mackay Montréal Réservations: 933-8444

PARTAGEZ VOTRE PLAISIR AVEC UNE PERSONNE QUE VOUS AIMEZ ET AMENEZ-LA VOIR LES CÂLINOURS

Les CÂLINOURS

...le film

Adultes et adolescents... \$3.50
Enfants et Âge d'Or... \$2.50

VERS. FRANÇAISE DE «The Care Bears Movie»

Le PARISIEN 480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

PARISIEN 4 Matinée 12:10-1:50-3:30-5:10
GREENFIELD 2-LAVAL 3-VERSAILLES 2 Matinée 12:45-2:30-4:15

AUJOURD'HUI MARDI Admission: \$2.50

«Il faut courir voir ce film d'une tendresse mémorable.» — (Time Magazine)

DIMA FILMS présente Un film de EMIR KUSTURICA

PAPA

EST EN VOYAGE D'AFFAIRES

MORENO D'E BARTOLLI, MIKI MANOJLOVIĆ, MIRJANA KARANOVIĆ

PALME D'OR et PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 85

Le PARISIEN 480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL 1:45-4:15-6:45-9:20

COCCON

VERSION FRANÇAISE

Le PARISIEN 480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

PARISIEN 1 12:40-2:50-5:05-7:15-9:30
GREENFIELD 2-VERSAILLES 2 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

Was it In the With the?

MRS. WHITE THE BUTLER
MRS. PEACOCK THE KITCHEN
MR. GREEN THE CONSERVATORY
MISS SCARLET THE BALLROOM

THE BILLIARD ROOM THE DINING ROOM THE LOUNGE
THE LIBRARY THE HALL THE CANDLESTICK
THE ROPE THE LEAD PIPE THE WRENCH

IT'S NOT JUST A GAME ANYMORE

clue

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Un classique de Disney

101 DALMATIENS

Adultes et adolescents... \$3.50
Enfants et Âge d'Or... \$2.50

À l'affiche en anglais aux Loews et Fairview

ELYSEE 35 MILTON 842-6053
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

ELYSEE 1-GREENFIELD 3-VERSAILLES 3-LAVAL 4
12:15-1:45-3:15-4:45-6:15-7:45-9:15

«...écrit avec brio et fait pour plaire... Turner brille comme un arbre de Noël...» — Paul Attanasio, THE WASHINGTON POST

«une série de séquences excitantes qui n'en finissent pas... le film le mieux fait de 1985.» — William Arnold, SEATTLE POST INTELLIGENCER

The JEWEL of the Nile

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586
KENT 6100 SHERBROOKE O 489-9703

LOEWS 1 12:25-2:35-4:45-7:00-9:15
KENT 1-DORVAL 1-LAVAL 5 12:25-2:35-4:45-7:00-9:15

Vous participerez à la solution

LOEWS 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL 12:20-2:10-4:00-5:50-7:40-9:30 A

DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586 12:25-2:20-4:15-6:00-7:45-9:30 B

KENT 6100 SHERBROOKE O 489-9703 12:25-2:20-4:15-6:00-7:45-9:30 C

ONE MAGIC CHRISTMAS

ADULTES... \$6.00 ENFANTS... \$2.50
ADOLESCENTS... \$5.50 ÂGE D'OR... \$2.50

PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 MCGILL 12:05-1:55-3:45-5:35-7:25-9:15

UN VA SURVIVRE

ENEMY

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 MCGILL

Cinéma du Parc 2 LAVAL (LaCité) 3575 AV DU PARC 844 9470 CENTRE LAVAL 688-7776

PALACE 2 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
CINÉMA DU PARC 1 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20
LAVAL 3 Soirée 7:15-9:25

ROCKY IV

Les seuls cinémas où vous pouvez LE VOIR EN 70MM DOLBY STEREO

Adultes... \$6.00 Enfants (13 ans et moins)... \$2.50
Adolescents (14-17 ans)... \$5.50 Âge d'Or Cinémas Unis... \$2.50

PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 MCGILL
YORK 1407 ST-CATHERINE O 937-8978 GUY
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK PL GREENFIELD PARK 671-6129

Cinéma du Parc (LaCité) 3575 AV DU PARC 844 9470 858 EST STE CATHERINE 849-0041 BERRY

PALACE 1-CAPITOL-YORK 12:30-2:15-4:00-5:50-7:40-9:30
VERSAILLES 1-LAVAL 1-GREENFIELD 1-CINÉMA DU PARC 3
DORVAL 2 12:50-2:35-4:20-6:10-7:50-9:35

After Hours

14 ANS

LOEWS 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

To LIVE and DIE in LA

18 ANS

PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 MCGILL 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15

SPIES LIKE US

PALACE 698 ST-CATHERINE O 866-6991 MCGILL
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776

Cinéma du Parc FAIRVIEW (LaCité) 3575 AV DU PARC 844 9470 TRANS-CAN S 52 697 8095

AUCUN LAISSEZ-PASSER

CINÉMA DU PARC 2 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
PALACE 5 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30
PALACE 6 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
FAIRVIEW 1-LAVAL 2 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

YOUNG SHERLOCK HOLMES

14 ANS

AUCUN LAISSEZ-PASSER 1 PARVAIN ST PHOTIE

70MM DOLBY STEREO

ADULTES... \$6.00 ENFANTS... \$2.50
ADOLESCENTS... \$5.50 ÂGE D'OR... \$2.50

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PÉRIE
LE CINÉMA 511 CATHÉRIE O 931-2477
GREENE AU VORDE ATW

IMPERIAL 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20
LE CINÉMA 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20

PERIL EN LA DEMEURE

ELYSEE 35 MILTON 842-6053 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

CERTIFICATS-CADEAUX 20% DE VALEUR EN PLUS

EN VENTE DANS TOUS NOS CINÉMAS UNIS

A STEVEN SPIELBERG FILM

The Color Purple

«The Color Purple»... un superbe film de Steven Spielberg... une tapisserie aux tons somptueux... peut-être l'oeuvre la plus envoûtante que vous verrez cette saison. Ne manquez pas pareil spectacle. George Anthony, Toronto Sun

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 954 ST-CATHERINE O 861-7437 PEEL 12:15-3:10-6:05-9:00

Une chaise de Louis XVI découverte à la Société historique de New York

NEW YORK (AFP) — Une chaise fabriquée spécialement pour le roi Louis XVI et qui faisait partie du mobilier des appartements de Marie-Antoinette à Versailles a été retrouvée dans une réserve de la Société historique de New York, a annoncé hier cette institution.

La chaise en bois doré a été découverte par un spécialiste des arts décoratifs, Mme Francie Downing, qui effectua des recherches dans les archives de la Société. Cette chaise pour le roi, livrée en octobre 1779 pour meubler le Grand Cabinet-intérieur de la reine Marie-Antoinette, a

été authentifiée par des experts français, précise dans un communiqué la Société historique de New York.

La chaise qui, selon Mme Downing, a une grande importance artistique et historique, avait été achetée après la révolution française par le Gouverneur Morris, ambassadeur des États-Unis en France de 1792 à 1794. Il l'avait emportée en Amérique et son épouse l'avait donnée à la Société historique de New York.

Le meuble avait été placé au début du 19e siècle dans un entrepôt et on avait oublié son existence.

Au cours de ces longues années, la chaise a été endommagée et la Société a l'intention de la faire restaurer à Paris.



Cette chaise pour le roi date de 1779.

Ne manquez pas le

SOLDE GÉANT

de l'après-Noël

du 26 déc. à 13 h au 28 déc.

Des milliers d'aubaines

Place Bonaventure

Sam the Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

SOLDE TRADITIONNEL D'APRÈS NOËL DE SAM!

CES OFFRES SONT EN VIGUEUR **2** JOURS SEULEMENT
Jeudi 26 décembre, 13h-21h
Vendredi 27 décembre, 9h-21h

S.V.P. À NOTER: pas d'appels téléphoniques, de notes de crédit, ni d'échanges avant le 28 décembre.

TOUS CASSETTES MICROSILLONS

- De toutes les marques
- Tous les coffrets
- Tout, absolument tout...
- Et tous les accessoires

(Compact Disc et Vidéo où ils sont disponibles)

COMPANT, CERTIFICATS-CADEAUX, VISA, MASTERCARD

PAS DE CHÈQUE PERSONNEL

399, STE-CATHERINE SEULEMENT

CONDITIONS DE LA VENTE

- Un choix seulement par adulte parmi les titres annoncés (et non pas 1 de chaque).
- Quantité limitée: 100 disques et 100 cassettes pour chaque titre.
- Ces articles seront spécialement identifiés pour le solde.
- Aucun coupon de remise sur ces items.

JEUDI 26 DÉCEMBRE, À 13 HEURES SEULEMENT



2.99 BRYAN ADAMS «Reckless»



1.99 LIONEL RICHIE «Can't Slow Down»



1.99 MIAMI VICE «Musique de»



2.99 THE CARS «Greatest Hits»

VENDREDI 27 DÉCEMBRE, À 9:30 SEULEMENT



2.99 TINA TURNER «Private Dancer»



2.99 BRUCE SPRINGSTEEN «Born in the U.S.A.»



1.99 WOMAN IN RED (Bande sonore)



2.99 KATE BUSH «Hounds of Love»

OFFRE SPÉCIALE SUR COMPACTS DISCS

VENDREDI 27 DÉCEMBRE, À 9:30 SEULEMENT

«HEAR THE LIGHT»

SÉLECTION SPÉCIALE SUR C.D. DE POLYGRAM INCL.:

John Cougar • Kiss • Eric Clapton • Cameo
Frank Stallone • Scorpions • John Mayall • Bon Jovi
Kool and the Gang • Irene Cara • Bee Gees • Rainbow

CHEZ SAM SEULEMENT **7.99** ch. D.C.

Quantités limitées — un disc seulement par adulte
Disponible dans le rayon des compacts discs

399, STE-CATHERINE SEULEMENT

399, STE-CATHERINE OUEST (métro Place-des-Arts)

6982, ST-HUBERT/CENTRE D'ACHATS BEACONSFIELD/CENTRE ROCKLAND

SIMPSON

Nous offrons à tous nos clients
nos meilleurs voeux pour le
temps des Fêtes

Au lieu de vous présenter notre message de Noël traditionnel, nous avons fait don du coût de cette publicité à différentes œuvres de charité de votre communauté.

Les magasins Simpson seront fermés le 25 décembre.
Réouverture jeudi à 13h.

À Noël Simpson c'est bien moi

SANDRINE BONNAIRE

dans un film de

AGNES VARDA

SANS TOIT NI LOI



MACHA MERIL / STEPHANE FREISS / YOLANDE MOREAU / PATRICK LEPCZYNSKI
LAURENCE CORTADELLAS / MARTHE JARNIAS / JOEL FOSSE / YAHIAOUI ASSOUNA / CHRISTIAN CHESSA

PATRICK BLOSSIER — JEAN-PAUL MUGEL — JOANNA BRUZDOWICZ
CINE-TAMARIS / FILMS A2 / MINISTÈRE DE LA CULTURE



Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL



1:25-3:30-5:30-7:35-9:40 Sam Dernier Spect 11:40